

# l'est du québec

Sept-Îles · Hauterive · Forestville · Rimouski · Matapédia · Baie-

## en bref

### Vol de \$1,500

**THETFORD MINES** — Des cambrioleurs ont volé de la marchandise pour une valeur de \$1,500 en pénétrant avec effraction dans le chalet du centre de ski du mont Adstock, près de Thetford Mines. Ils ont emporté un four à micro-ondes et une quantité importante de boissons alcooliques.

### Homme de l'année

**VICTORIAVILLE** — La Chambre de commerce des Bois-Francis a proclamé M. Rosaire Fournier, de Victoriaville, "homme d'affaires de l'année 1979". M. Fournier est président des firmes Centre de pièces inter-provinciales Inc. qui distribue au Canada et aux États-Unis des pièces de camions et de machinerie lourde, et Vicroc Inc. qui fabrique des pièces de forage et des lames de charrie à neige. Ces compagnies ont connu une expansion importante en 1979.

### Secrétariat relocalisé

**VICTORIAVILLE** — La Corporation de développement économique des Bois-Francis vient de relocaliser ses bureaux administratifs au 17 de la rue des Forges, à Victoriaville, dans un édifice appartenant à la municipalité et abritant déjà les locaux du service des loisirs et de la bibliothèque. Auparavant, le secrétariat était situé à l'hôtel de ville de Victoriaville. Le déménagement s'imposait du fait que le directeur et le secrétariat occupaient des locaux au deuxième étage, alors que le commissaire industriel adjoint avait ses bureaux dans le sous-sol et que d'autres services étaient offerts au rez-de-chaussée. La corporation dessert six municipalités: Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Sainte-Victoire, Princeville, et Plessisville. Le territoire serait agrandi en 1980 avec l'adhésion de la municipalité de Daveluyville. La région des Bois-Francis a connu un essor économique remarquable en 1979. \$20 millions en investissements ont favorisé la création de 350 emplois.

### Directeur des loisirs

**DONNACONA** — Le conseil municipal de la ville de Donnacona, dans le comté de Portneuf, a annoncé la nomination de M. Yvon Frenette au poste de directeur du service municipal des loisirs. Ce dernier entre en fonction immédiatement et se rapportera directement au conseil municipal. Il aura l'entière responsabilité de la coordination de toutes les activités de sports et loisirs. Pour ce faire, le nouveau directeur travaillera en collaboration avec les comités de bénévoles existants. M. Frenette occupait auparavant le poste de constable du service de la police de Donnacona. Il a acquis une vaste expérience dans les sports et loisirs, en occupant plusieurs postes de direction et d'organisation au niveau d'organismes locaux. La nomination d'un nouveau directeur de loisirs a été rendue nécessaire à la suite de la démission de M. Louis Beauchemin.

### Un nouveau club Lions

**BREAKEYVILLE** — La municipalité de Breakeyville s'est enrichie d'un nouvel organisme. Un club Lions y a été fondé grâce à la coopération du club Lions de Charny qui agit comme parrain. Le président fondateur, M. Jean-Marc Couture, a annoncé que la cérémonie de remise de charte aura lieu le soir du 26 janvier, à l'école secondaire Les Etehemins, de Charny.

### Un bar à l'aréna

**SAINTE-MARIE** — Il en coûtera pas moins de \$15,000 à la ville de Sainte-Marie de Beauce, pour l'aménagement d'un bar à l'aréna de cette localité, a déclaré le gerant de ce centre sportif, M. Luc Dumaine. Les travaux pour la réalisation de ce projet sont en cours et sont en prévision de l'obtention d'un permis permanent de la Société des alcools du Québec.

### Nouvelle procédure

**BAIE-SAINT-PAUL** — Pour mieux répondre aux requêtes des citoyens, le conseil de la municipalité de Baie-Saint-Paul demande à tous ceux qui ont des revendications à faire de bien vouloir les adresser par écrit au conseil au moins huit jours avant la tenue de l'assemblée régulière. De cette façon, la municipalité prévoit être mieux en mesure d'informer le citoyen et de situer sa requête dans le contexte qui convient. Par ailleurs, dorénavant, on demandera à tous les contribuables qui veulent poser des questions de bien vouloir se nommer et donner brièvement le sujet de leur demande pour que l'on puisse répondre plus rapidement à chacun.

### Travaux à l'île aux Coudres

**SAINTE-BERNARD** — C'est la compagnie Entreprises Bon-Conseil Ltée, d'Ancienne-Lorette, qui a été choisie pour réaliser des travaux de terrassement, gravelage et aménagement d'un mur en terre armée aux abords de la route du quai, dans la municipalité de Sainte-Bernard de l'île aux Coudres, comté de Charlevoix, sur une longueur de 76 kilomètres. Le contrat a été estimé à \$851,263,39, auquel le ministère des Transports ajoutera des frais de \$18,200 pour l'aménagement d'une bordure en granit et \$66,936,61 au titre d'imprévus et variations, pour un grand total de \$736,400.

## A Port-Cartier, l'usine de ITT ne peut rouvrir avant deux ans

La compagnie ITT Rayonier a indiqué hier que les travaux de fermeture de l'usine de pâte de Port-Cartier progressent rapidement et que les mesures visant à protéger les installations contre le mauvais temps et la détérioration auront été prises à la fin du mois de mars.

Le porte-parole de Rayonier, M. Martin H. Arnold, a ajouté que "l'on procède actuellement à la mise au repos du matériel essentiel au fonctionnement de l'usine, en prévision d'une longue période d'inactivité, car il est peu probable que l'usine puisse être remise en marche d'ici quelques années."

"Même si un investisseur voulait rouvrir l'usine, il faudrait compter au moins deux ans pour les préparatifs de redémarrage", selon M. Arnold. Les surplus de bois, les pièces détachées, les véhicules, les produits chimiques et les autres matériaux qui

peuvent se détériorer seront vendus ou transférés et retirés de l'usine, a dit M. Arnold.

La compagnie et un groupe interministériel étudient présentement les modalités de disposition de 250,000 unités de bois coupé.

M. Arnold soulignait enfin que l'on n'enlève pas le matériel nécessaire au fonctionnement de l'usine, tandis que le matériel servant à la fabrication de la pâte demeure en place pour le moment. La compagnie se dit prête en tout temps à discuter de l'utilisation future de l'usine.

Par ailleurs, Rayonier Québec et le syndicat des travailleurs canadiens du papier, local 1125, ont annoncé récemment la signature d'un moratoire entre la compagnie et le syndicat concernant la liquidation des actifs de la compagnie et le reclassement du personnel. L'accord dont le texte intégral paraît

ci-dessous prend effet immédiatement, selon un communiqué émis à Stamford, Connecticut.

"Considérant la fermeture permanente de l'usine de la compagnie annoncée le 13 octobre 1979; considérant le licenciement de tous les employés, sauf ceux du local 1254 encore à l'emploi de la compagnie; considérant l'engagement de la compagnie de maintenir ses installations; considérant les programmes annoncés à l'intention des ex-employés de la compagnie; considérant que la compagnie doit disposer d'une partie de ses biens:

les parties aux présentes conviennent de ce qui suit:

la compagnie informera le syndicat de ses programmes de disposition de certains de ses biens;

le syndicat n'interviendra pas dans la disposition des biens de la compagnie;

la compagnie et le syndicat coopéreront à la création d'emplois locaux à l'intention des ex-employés de la compagnie;

la compagnie et le syndicat feront une déclaration publique confirmant leur participation et leur intérêt dans le comité de reclassification;

la compagnie et le syndicat participeront à la création d'emplois locaux temporaires en vue d'assurer un revenu aux ex-employés et ceci en collaboration avec les organismes locaux, municipaux et les agences gouvernementales;

la compagnie et le syndicat se rencontreront afin de discuter des problèmes spéciaux présentés par les parties aux présentes;

le syndicat et la compagnie reconnaissent leur intérêt mutuel de maintenir la paix industrielle et d'informer les ex-employés à cet égard."

## Une première à La Pocatière

# Cours offerts aux agriculteurs en comptabilité opérationnelle

par Réal LABERGE

du bureau du SOLEIL

**LA POCATIÈRE** — Pour la première fois à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, des stages de perfectionnement en comptabilité agricole opérationnelle ont été organisés et sont dispensés à des agronomes et des technologistes desservant les bureaux locaux de tous les coins du Québec.

Cette initiative fait suite à des suggestions émises lors de réunions régionales des conseillers agricoles. On a jugé nécessaire d'offrir des cours de perfectionnement aux conseillers agricoles qui veulent aider l'agriculteur dans son travail de fermeture de ses livres comptables et d'analyse des résultats de la ferme familiale.

Depuis l'année dernière, plus de

1,850 agriculteurs du Québec ont adopté le système de "comptabilité opérationnelle" élaboré et lancé par deux professeurs de l'ITA de La Pocatière, MM. Herménégilde Audet, agronome, et Georges Coulombe, technologiste agricole.

Les cours pratiques auxquels se sont inscrits une soixantaine d'agronomes et de technologistes, qui aideront

ces agriculteurs à "fermer leurs livres, en fin d'année", se déroulent en deux stages, dont le premier a été tenu du 12 au 14 décembre, tandis que le second, qui a commencé lundi, se terminera aujourd'hui.

L'équipe des professeurs est formée des agronomes Herménégilde Audet et Georges Coulombe, auteurs du système comptable, des agronomes professeurs Germain Dubéau, Clément Dufour et André Lavoie, et de deux personnes-ressources, MM. Jean-Marc Côté, agronome de Québec, et Renaud Pelletier, agronome de Sainte-Foy.

### La comptabilité opérationnelle

Le système de comptabilité agricole opérationnelle lancé l'année dernière à l'ITA de La Pocatière se veut une technique simple et rapide d'inscription et de contrôle des transactions de la ferme.

Ce système comptable prend en charge toutes les activités de l'entreprise agricole, en vue de servir à l'analyse des résultats, et de fournir en tout temps les informations nécessaires à la conduite des affaires de la ferme.

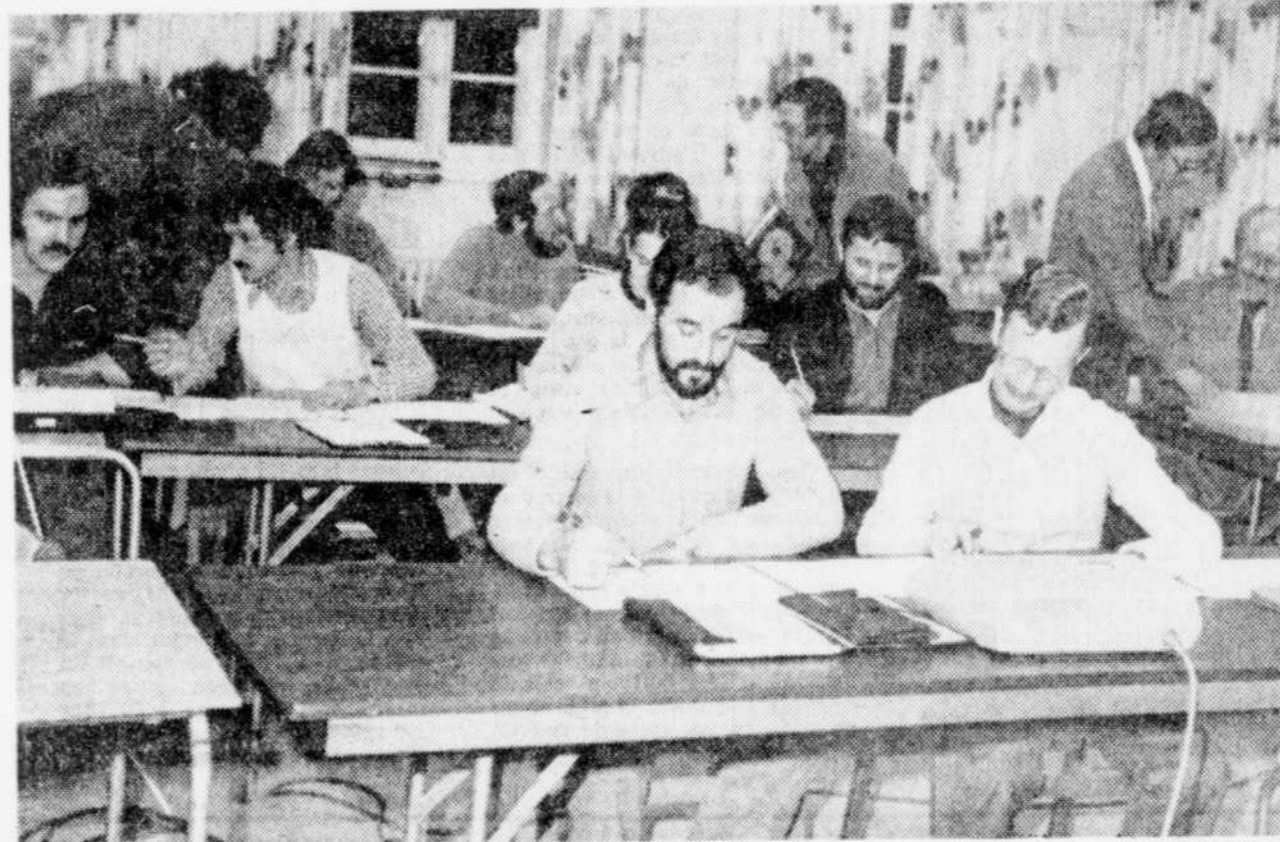
On a voulu en faire un outil de tous les jours. En tenant compte que l'agriculteur a peu de temps à consacrer à la tenue de livres et qu'il n'a pas nécessairement reçu une formation comptable.

C'est pourquoi on a pensé lui donner accès à une comptabilité simple d'utilisation et facile de consultation, qui lui permette d'avoir accès régulièrement aux activités financières et commerciales de sa ferme: achats, ventes, emprunts, remboursements et immobilisations.

Une autre caractéristique recherchée par le système de MM. Audet et Coulombe, c'est celle d'un contrôle de chaque production, au niveau des divers approvisionnements et des produits vendus.

Ces contrôles distincts ont été simplifiés par l'organisation d'un système qui prévoit sur une seule page l'inscription de toutes les transactions au comptant ou à crédit.

Le système de Comptabilité opérationnelle a été conçu selon la formule de la double entrée, et en fonction de résultats mensuels. Ce qui met ainsi l'agriculteur en mesure de faire le point sur la situation à date et en fin d'année, et de disposer de données complètes de son entreprise en vue d'une analyse subséquente.



Le Soleil, Réal Laberge

Une soixantaine d'agronomes et de technologistes agricoles du Québec ont participé à deux stages de comptabilité agricole, à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière.

# L'ultra douceur

à nulle autre pareille

**Médaille**  
Ultra Douce

25 Cigarettes King Size

AVIS: Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage régulier de tabac. Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg.

## VENTE

23e ANNIVERSAIRE

### TISSUS IMPORTÉS SEULEMENT

# 40%

DE REDUCTION

sur tous  
les tissus  
en  
magasin  
(sauf les doublures)

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

# LOEWIG

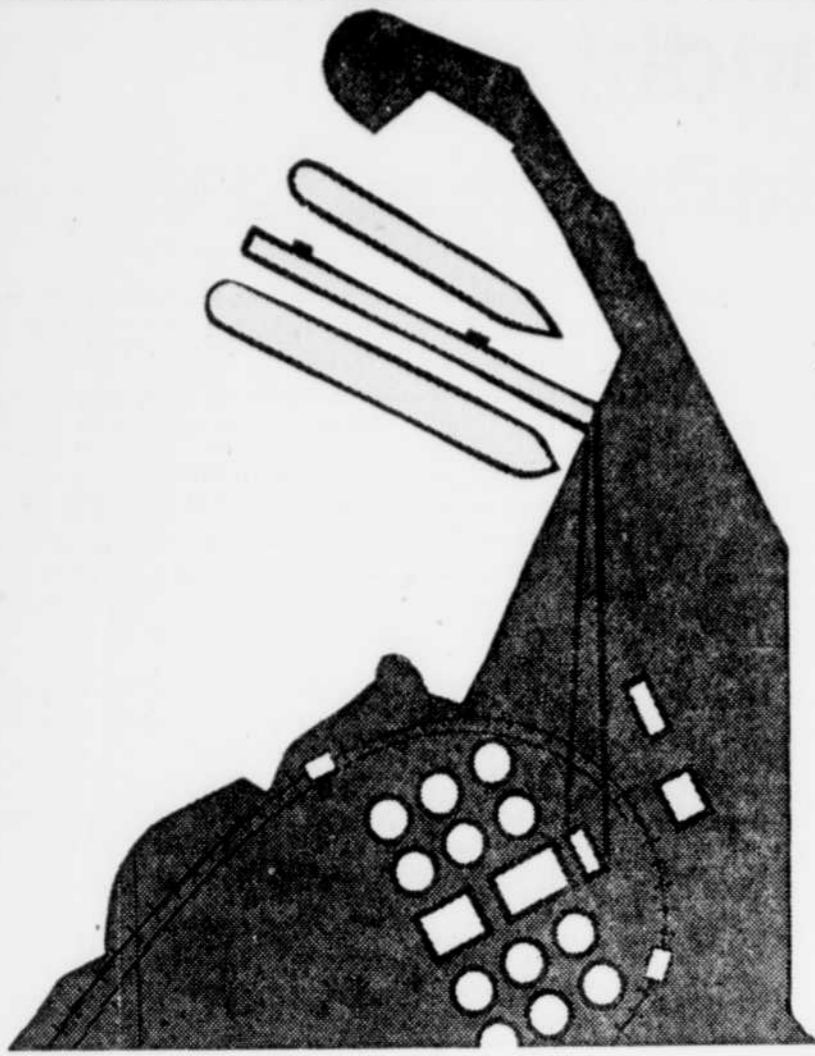
52, Côte de la Fabrique, Québec - Tél.: 692-2263  
Heures d'affaires: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m.

**Vous ne trouverez pas  
meilleurs prix ailleurs!**

CRETONS FRANÇAIS	1 49
lb	
BOUDIN	.67
lb	
POITRINES DE POULET	1 19
Fraîches	lb
STEAK DE SURLONGE	3 27
Désossé	lb
BOEUF POUR CONGÉLATEUR sans gras additionnés	
ARRIÈRE DE BOEUF	2 15
Catégorie "A"	lb
ARRIÈRE DE BOEUF	1 92
Catégorie "C"	lb
SURLONGE DE BOEUF	2 15
Catégorie "A"	lb

NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGE

**BOUCHERIE MORIN ENR.**  
GROS ET DÉTAIL - FRUITS ET LÉGUMES  
TEL.: 889-9680 ST-ISIDORE: 646-5910



La première phase qui doit débuter au printemps est estimée à environ \$70 millions.

## Le "bingo électoral" a assez duré sur Gros-Cacouna (Ch. de commerce)

par Réal LABERGE

**RIVIÈRE-DU-LOUP** — Le "bingo électoral" a assez duré, sur le dos de Gros-Cacouna. C'est sans autres délais, ou au plus tard d'ici au 30 janvier, que doivent être signées les ententes d'aménagement portuaire de \$350 millions intervenues avec Havre Champlain Inc., filiale de la firme maritime ontarienne Misener.

C'est la teneur d'un télégramme que la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup a fait parvenir ces jours derniers au premier ministre, M. Joe Clark.

Précisant que cet organisme représente la presque totalité des hommes d'affaires de la région, le président André Plourde a précisé que les exigences de la chambre se justifiaient par deux raisons d'importance majeure.

D'une part, l'abaissement de ce projet attendu depuis déjà trop longtemps ne doit plus tarder.

**Tout est décidé**

"Tout était décidé par toutes les parties intéressées, le 14 novembre dernier, et nous ne pouvons pas

admettre que la signature officielle soit différée indéfiniment," a-t-on souligné à M. Clark.

Rappelons que la journée même de la décision de déclencher les élections fédérales du 18 février prochain, M. Roch LaSalle ne s'était pas rendu à Gros-Cacouna, pour y paraître, au nom du gouvernement canadien, le contrat officiel de construction d'un superport de transbordement des marchandises sèches.

Sur les lieux mêmes de Cacouna, les représentants des autres partenaires du projet portuaire, notamment le ministre québécois de l'Environnement, M. Marcel Léger, de même que les promoteurs, MM. Marcel Piché, Paul et Scott Misener, devaient se contenter de faire le pied de grue avec les journalistes.

**Enjeu électoral**

D'autre part, la Chambre de commerce de Rivière-du-Loup remarque au premier ministre Clark qu'il faut éviter que ce projet fasse l'objet de l'enjeu électoral de notre comté, une autre fois encore.

Il y a lieu de rappeler, comme

l'a retracé LE SOLEIL, dans sa livraison du 26 décembre dernier, que les promesses électorales sur Gros-Cacouna remontent à octobre 1897 et à Sir Wilfrid Laurier.

Depuis la relance du développement portuaire de Gros-Cacouna, en juin 1959, ce sera la huitième campagne électorale à se faire sur le dos du fameux superport, à moins que la signature officielle des ententes avec Misener, qui a avorté le 14 novembre dernier, ne soit faite d'ici à la fin de janvier, conformément à la requête logée par la Chambre de commerce.

**\$350 millions en trois phases**

Selon des informations obtenues à ce moment du président et du directeur général de la Corporation de promotion industrielle de la région de Rivière-du-Loup, le Dr André Bourdeau et M. André Joncas, le développement portuaire préconisé par Havre Champlain Inc. et Misener est évalué à \$350 millions et doit être réalisé en trois phases.

Conçue pour le transbordement des céréales, une première phase d'environ \$70 millions doit être

mise en chantier dès le printemps prochain. Cette phase comportera l'installation d'un élévateur à céréales, d'un quai de 850 pieds pour les navires de la flotte des grands lacs et des transocéaniques, l'aménagement portuaire nécessaire à l'accueil des navires de tonnage net pouvant atteindre les 100.000 tonnes, une voie de dérivation ferroviaire pourvue d'installations de chargement et déchargement des céréales et capable d'accueillir les trains-blocs, ainsi que des liaisons avec le réseau ferroviaire continental et les principaux réseaux routiers.

La phase II correspondra à l'expansion des installations, pour ajouter le transbordement du minerai de fer, du charbon et d'autres produits en vrac solides.

Enfin, la phase III doit transformer Gros-Cacouna en un superport, qui sera pourvu entre autres, d'une jetée à l'extérieur de 2.800 pieds, pour servir de quai en eaux profondes et à l'accueil des navires de la seconde génération, ou d'un tonnage pouvant atteindre les 300.000 tonnes.

## Le Bas-Saint-Laurent veut être desservi par le gazoduc

par J.-Claude PAQUET

du bureau du Soleil

**RIMOUSKI** — L'Association des agents pour le développement économique de l'Est du Québec (ADEQ) présentait hier, à la Commission nationale de l'énergie qui tenait ses audiences à Québec, une étude sur

l'impact économique d'un gazoduc pour l'Est du Québec, et dans laquelle elle recommande qu'un gazoduc desserve adéquatement la région comprise entre Rivière-du-Loup et Matane.

Dans son préambule, l'ADEQ rappelle que, dans son tracé actuel, la compagnie Q. & M. Pipelines Ltd délaisse totalement cette région de l'Est du Québec. C'est pourquoi, lors

d'une rencontre tenue à Mont-Joli en juillet 1979, l'organisme mandata la firme Socade Inc. afin de réaliser une étude d'impact d'un gazoduc dans l'Est du Québec.

L'étude traite du développement économique de la région et de ses perspectives de développement. Elle établit ensuite une comparaison entre le tracé actuel du gazoduc et un tracé

qui desservirait le plus important bassin de population de la région, ainsi que son impact sur le développement économique régional.

Dans ses conclusions, on rappelle que la région de l'Est représente un bassin de population relativement important, que cette population est dotée d'un dynamisme sans pareil à l'échelle du Québec, qu'elle prend de plus en

plus conscience du développement socio-économique de la région, et que l'urbanisation et le développement industriel continueront de se faire dans l'axe Rivière-du-Loup—Matane.

Etant donné cependant la grande dépendance énergétique de la région envers l'extérieur, dit l'étude, l'Est doit, pour assurer la stabilité de son

développement futur, avoir accès à des sources d'énergie sûres, et c'est pourquoi un projet du type de la Q. & M. Pipelines ne peut ignorer l'Est du Québec dans son tracé.

Avoir accès au gaz naturel, dit en effet le mémoire, signifie pour la région de l'Est du Québec un avantage comparatif au niveau des critères de localisation et d'implantation industrielles, puisque la région devient plus attrayante aux investisseurs. Et l'on estime d'autre part qu'il ne faut pas sous-estimer les effets d'entraînement à court terme au niveau de la création d'emplois suite à la réalisation d'un tel projet.

L'ADEQ exprime l'avis que la rentabilité financière du projet de gazoduc pour cette région n'est pas l'unique critère à considérer. C'est pourquoi elle conclut d'une part qu'un embranchement desserve adéquatement cette partie du Québec et que, d'autre part, des études plus approfondies au niveau du génie et de l'économique soient entreprises dans le but de desservir la région de l'Est du Québec en gaz naturel.

## Le lock-out est attribuable à un "entêtement enfantin" explique la direction de radio CHNC

**NEW CARLISLE** — Dans un communiqué diffusé hier, la direction de la station de radio CHNC explique qu'elle a été dans l'obligation de décréter un lock-out contre ses employés le 16 décembre dernier, à la suite "d'un entêtement enfantin" du syndicat.

Le message diffusé par M. Réginald Poirier explique en effet qu'avant cette échéance, deux mois de moyens de pression de la part des employés ont perturbé la programmation régulière.

Enfin, raconte-t-il, "à la veille d'une entente, le 16 décembre, à 17h45,

un entêtement que nous considérons comme enfantin, soit la demande syndicale de vouloir faire signer une lettre par notre directeur de l'information offrant ses excuses à quelques syndiqués et remerciant à l'avance le syndicat de bien vouloir accepter qu'il lui accorde le droit de faire du micro",

sont les principales raisons qui expliquent la réaction du patron.

Le litige actuel repose entièrement sur un point qui à notre avis ne fait pas partie des négociations. Tous les articles négociés jusqu'à la rupture étaient acceptés, en principe. Il s'agit

tout simplement d'un différend entre syndiqués et le directeur de l'information. Ce dernier fut faussement accusé d'intimidation et à notre avis, ce genre de conflit ne se règle pas à une table de négociation, explique la direction.

**FAITES-LE CE SOIR...**  
Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer  
**647-3333**  
et vous abonner au journal  
**LE SOLEIL**

**RENOVATEUR DE BAIGNOIRES**  
**LAVABOS - TOILETTES**  
A DOMICILE  
CHOIX DE COULEURS  
PRIX COMPETITIF  
ESTIMATION GRATUITE  
Charles Couture  
(418) 524-5391

**GRAND TRIANON AUTOMOBILE**  
JAMAIS TROP TARD POUR BIEN **Ford**  
**VENTE BLEU • BLANC • ROUGE**  
La voiture nord-américaine la PLUS économique...  
à l'achat • à conduire • à l'entretien  
Inclus: Moteur 2,3 litres - Dégivreur électrique  
Pneus radiaux - Chauffe-moteur  
**100 PINTO** 1980 en inventaire. Différents modèles.  
**GAZ** 6,2 LITRES 100 km/h 45 km/h  
**PRETES POUR L'HIVER**  
C'est Transport Canada qui l'affirme!  
**PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGE**  
80.000 km - 36 mois disponible.  
**2500, BOUL. MONTMORENCY, QUEBEC**  
Face à Woolco, Giffard - 667-9330

**Secteur de l'Éducation des Adultes**  
**CEGEP DE LIMOILLOU**  
**COURS DU SOIR - HIVER 1980**  
INSCRIPTIONS: les 10 et 11 janvier de 13h30 à 16h30  
Au Local 1245 et: de 18h30 à 21h00  
et samedi le 12 janvier de 9h30 à 12h00  
RENSEIGNEMENTS: Secrétariat pédagogique  
ET PROSPECTUS Téléphone: (418) 694-2117 ou 694-2118  
OU  
Secteur de l'Éducation des Adultes  
Téléphone: 694-2001, 694-2125, 694-7484  
Cegep de Limoilou  
1300, 8e avenue  
C.P. 1400  
Québec, G1K 7H3  
N.B.  
Les personnes n'ayant jamais suivi de cours à l'Éducation des Adultes devront apporter leur dernier relevé de notes (copie officielle) et leur certificat de naissance (photocopie).

# le québec régional

Thetford-Mines · Plessisville · Mégantic · Baie-Saint-

## en bref

### Vol de \$1,500

THETFORD MINES — Des cambrioleurs ont volé de la marchandise pour une valeur de \$1,500 en pénétrant avec effraction dans le chalet du centre de ski du mont Adstock, près de Thetford Mines. Ils ont emporté un four à micro-ondes et une quantité importante de boissons alcooliques.

### Homme de l'année

VICTORIAVILLE — La Chambre de commerce des Bois-Francis a proclamé M. Rosaire Fournier, de Victoriaville, "homme d'affaires de l'année 1979". M. Fournier est président des firmes Centre de pièces inter-provinciales Inc. qui distribue au Canada et aux États-Unis des pièces de camions et de machinerie lourde, et Vicroc Inc. qui fabrique des pièces de forage et des lames de charrie à neige. Ces compagnies ont connu une expansion importante en 1979.

### Secrétariat relocalisé

VICTORIAVILLE — La Corporation de développement économique des Bois-Francis vient de relocaliser ses bureaux administratifs au 17 de la rue des Forges, à Victoriaville, dans un édifice appartenant à la municipalité et abritant déjà les locaux du service des loisirs et de la bibliothèque. Auparavant, le secrétariat était situé à l'hôtel de ville de Victoriaville. Le déménagement s'imposait du fait que le directeur et le secrétariat occupaient des locaux au deuxième étage, alors que le commissaire industriel adjoint avait ses bureaux dans le sous-sol et que d'autres services étaient offerts au rez-de-chaussée. La corporation dessert six municipalités: Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Sainte-Victoire, Princeville, et Plessisville. Le territoire serait agrandi en 1980 avec l'adhésion de la municipalité de Daveluyville. La région des Bois-Francis a connu un essor économique remarquable en 1979. \$20 millions en investissements ont favorisé la création de 350 emplois.

### Directeur des loisirs

DONNACONA — Le conseil municipal de la ville de Donnacona, dans le comté de Portneuf, a annoncé la nomination de M. Yvon Frenette au poste de directeur du service municipal des loisirs. Ce dernier entre en fonction immédiatement et se rapportera directement au conseil municipal. Il aura l'entière responsabilité de la coordination de toutes les activités de sports et de loisirs. Pour ce faire, le nouveau directeur travaillera en collaboration avec les comités de bénévoles existants. M. Frenette occupait auparavant le poste de constable du service de la police de Donnacona. Il a acquis une vaste expérience dans les sports et loisirs, en occupant plusieurs postes de direction et d'organisation au niveau d'organismes locaux. La nomination d'un nouveau directeur de loisirs a été rendue nécessaire à la suite de la démission de M. Louis Beauchemin.

### Un nouveau club Lions

BREAKEYVILLE — La municipalité de Breakeyville s'est enrichie d'un nouvel organisme. Un club Lions y a été fondé grâce à la coopération du club Lions de Charny qui agit comme parrain. Le président fondateur, M. Jean-Marc Couture, a annoncé que la cérémonie de remise de charte aura lieu le soir du 26 janvier, à l'école secondaire Les Etchemins, de Charny.

### Un bar à l'aréna

SAINTE-MARIE — Il en coûtera pas moins de \$15,000 à la ville de Sainte-Marie de Beauce, pour l'aménagement d'un bar à l'aréna de cette localité, a déclaré le gérant de ce centre sportif, M. Luc Dumaine. Les travaux pour la réalisation de ce projet sont en cours et sont en prévision de l'obtention d'un permis permanent de la Société des alcools du Québec.

### Nouvelle procédure

BAIE-SAINT-PAUL — Pour mieux répondre aux requêtes des citoyens, le conseil de la municipalité de Baie-Saint-Paul demande à tous ceux qui ont des revendications à faire de bien vouloir les adresser par écrit au conseil au moins huit jours avant la tenue de l'assemblée régulière. De cette façon, la municipalité prévoit être mieux en mesure d'informer le citoyen et de situer sa requête dans le contexte qui convient. Par ailleurs, dorénavant, on demandera à tous les contribuables qui veulent poser des questions de bien vouloir se nommer et donner brièvement le sujet de leur demande pour que l'on puisse répondre plus rapidement à chacun.

### Travaux à l'île aux Coudres

SAINT-BERNARD — C'est la compagnie Entreprises Bon-Conseil Ltée, d'Ancienne-Lorette, qui a été choisie pour réaliser des travaux de terrassement, gravellage et aménagement d'un mur en terre armée aux abords de la route du quai, dans la municipalité de Saint-Bernard de l'île aux Coudres, comté de Charlevoix, sur une longueur de 76 kilomètres. Le contrat a été estimé à \$851,263.39, auquel le ministère des Transports ajoutera des frais de \$18,200 pour l'aménagement d'une bordure en granit et \$66,936.61 au titre d'imprévus et variations, pour un grand total de \$736,400.

## A Port-Cartier, l'usine de ITT ne peut rouvrir avant deux ans

La compagnie ITT Rayonier a indiqué hier que les travaux de fermeture de l'usine de pâte de Port-Cartier progressent rapidement et que les mesures visant à protéger les installations contre le mauvais temps et la détérioration auront été prises à la fin du mois de mars.

Le porte-parole de Rayonier, M. Martin H. Arnold, a ajouté que "l'on procède actuellement à la mise au repos du matériel essentiel au fonctionnement de l'usine, en prévision d'une longue période d'inactivité, car il est peu probable que l'usine puisse être remise en marche d'ici quelques années.

"Même si un investisseur voulait rouvrir l'usine, il faudrait compter au moins deux ans pour les préparatifs de redémarrage", selon M. Arnold.

Les surplus de bois, les pièces détachées, les véhicules, les produits chimiques et les autres matériaux qui

peuvent se détériorer seront vendus ou transférés et retirés de l'usine, a dit M. Arnold.

La compagnie et un groupe inter-ministériel étudient présentement les modalités de disposition de 250,000 unités de bois coupe.

M. Arnold soulignait enfin que l'on n'enlève pas le matériel nécessaire au fonctionnement de l'usine, tandis que le matériel servant à la fabrication de la pâte demeurera en place pour le moment. La compagnie se dit prête en tout temps à discuter de l'utilisation future de l'usine.

Par ailleurs, Rayonier Québec et le syndicat des travailleurs canadiens du papier, local 1125, ont annoncé récemment la signature d'un moratoire entre la compagnie et le syndicat concernant la liquidation des actifs de la compagnie et le reclassement du personnel. L'accord dont le texte intégral paraît

ci-dessous prend effet immédiatement, selon un communiqué émis à Stamford, Connecticut.

"Considérant la fermeture permanente de l'usine de la compagnie annoncée le 13 octobre 1979; considérant le licenciement de tous les employés, sauf ceux du local 1254 encore à l'emploi de la compagnie; considérant l'engagement de la compagnie de maintenir ses installations; considérant les programmes annoncés à l'intention des ex-employés de la compagnie; considérant que la compagnie doit disposer d'une partie de ses biens:

les parties aux présentes conviennent de ce qui suit:

la compagnie informera le syndicat de ses programmes de disposition de certains de ses biens;

le syndicat n'interviendra pas dans la disposition des biens de la compagnie;

la compagnie et le syndicat coopéreront à la création d'emplois locaux à l'intention des ex-employés de la compagnie;

la compagnie et le syndicat feront une déclaration publique confirmant leur participation et leur intérêt dans le comité de reclassification;

la compagnie et le syndicat participeront à la création d'emplois locaux temporaires en vue d'assurer un revenu aux ex-employés et ceci en collaboration avec les organismes locaux, municipaux et les agences gouvernementales;

la compagnie et le syndicat se rencontreront afin de discuter des problèmes spéciaux présentés par les parties aux présentes;

le syndicat et la compagnie reconnaissent leur intérêt mutuel de maintenir la paix industrielle et d'informer les ex-employés à cet égard."

## Une première à La Pocatière

# Cours offerts aux agriculteurs en comptabilité opérationnelle

par Réal LABERGE

du bureau du SOLEIL

LA POCATIÈRE — Pour la première fois à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, des stages de perfectionnement en comptabilité agricole opérationnelle ont été organisés et sont dispensés à des agronomes et des technologistes desservant les bureaux locaux de tous les coins du Québec.

Cette initiative fait suite à des suggestions émises lors de réunions régionales des conseillers agricoles. On a jugé nécessaire d'offrir des cours de perfectionnement aux conseillers agricoles qui veulent aider l'agriculteur dans son travail de fermeture de ses livres comptables et d'analyse des résultats de la ferme familiale.

Depuis l'année dernière, plus de

1,850 agriculteurs du Québec ont adopté le système de "comptabilité opérationnelle" élaboré et lancé par deux professeurs de l'ITA de La Pocatière, MM. Herménégilde Audet, agronome, et Georges Coulombe, technologiste agricole.

Les cours pratiques auxquels se sont inscrits une soixantaine d'agronomes et de technologistes, qui aideront

ces agriculteurs à "fermer leurs livres, en fin d'année", se déroulent en deux stages, dont le premier a été tenu du 12 au 14 décembre, tandis que le second, qui a commencé lundi, se terminera aujourd'hui.

L'équipe des professeurs est formée des agronomes Herménégilde Audet et Georges Coulombe, auteurs du système comptable, des agronomes professeurs Germain Dubeau, Clément Dufour et André Lavoie, et de deux personnes-ressources, MM. Jean-Marc Côté, agronome de Québec, et Renaud Pelletier, agronome de Sainte-Foy.

### La comptabilité opérationnelle

Le système de comptabilité agricole opérationnelle lancé l'année dernière à l'ITA de La Pocatière se veut une technique simple et rapide d'inscription et de contrôle des transactions de la ferme.

Ce système comptable prend en charge toutes les activités de l'entreprise agricole, en vue de servir à l'analyse des résultats, et de fournir en tout temps les informations nécessaires à la conduite des affaires de la ferme.

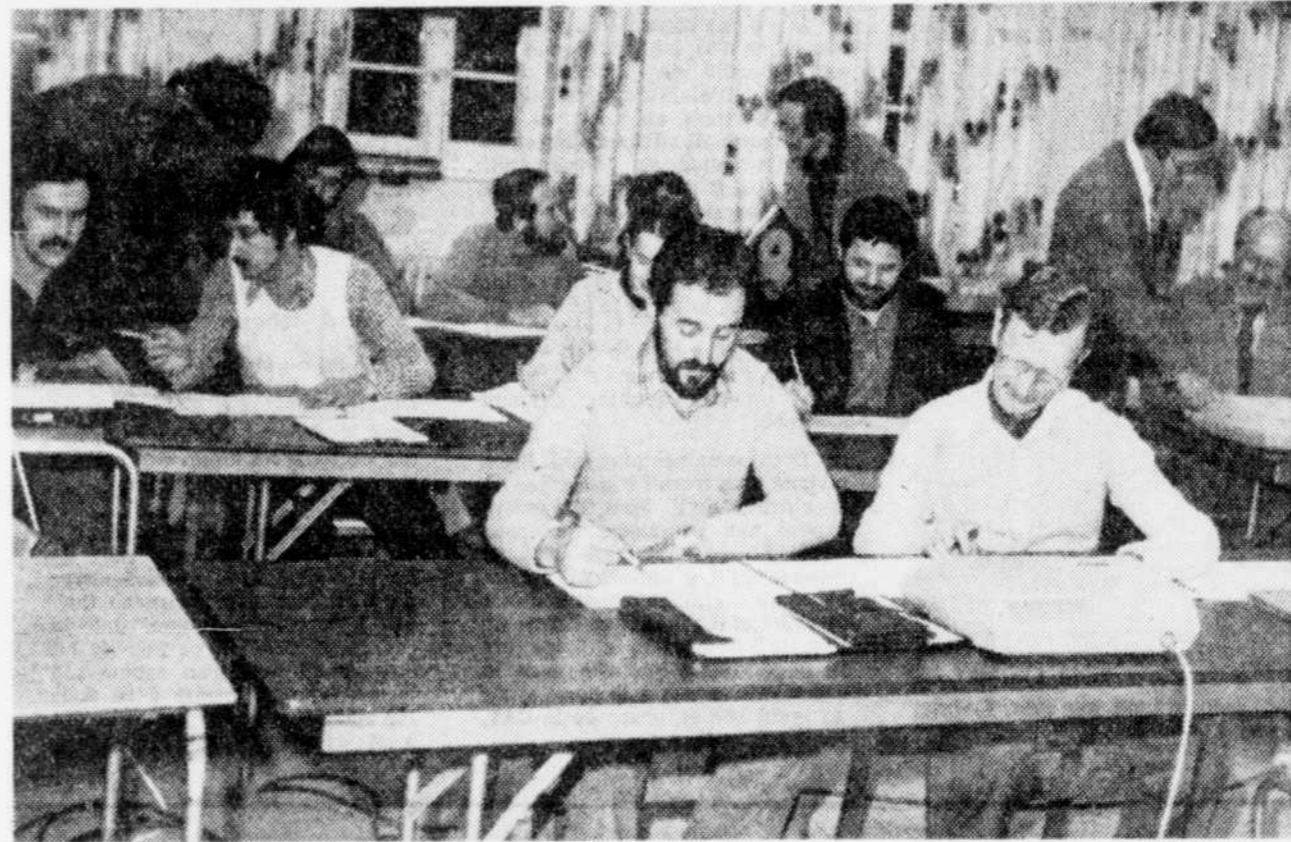
On a voulu en faire un outil de tous les jours. En tenant compte que l'agriculteur a peu de temps à consacrer à la tenue de livres et qu'il n'a pas nécessairement reçu une formation comptable.

C'est pourquoi on a pensé lui donner accès à une comptabilité simple d'utilisation et facile de consultation, qui lui permette d'avoir accès régulièrement aux activités financières et commerciales de sa ferme: achats, ventes, emprunts, remboursements et immobilisations.

Une autre caractéristique recherchée par le système de MM. Audet et Coulombe, c'est celle d'un contrôle de chaque production, au niveau des divers approvisionnements et des produits vendus.

Ces contrôles distincts ont été simplifiés par l'organisation d'un système qui prévoit sur une seule page l'inscription de toutes les transactions au comptant ou à crédit.

Le système de Comptabilité opérationnelle a été conçu selon la formule de la double entrée, et en fonction de résultats mensuels. Ce qui met ainsi l'agriculteur en mesure de faire le point sur la situation à date et en fin d'année, et de disposer de données complètes de son entreprise en vue d'une analyse subséquente.



Le Soleil, Réal Laberge

Une soixantaine d'agronomes et de technologistes agricoles du Québec ont participé à deux stages de comptabilité agricole, à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière.

*L'ultra douceur*

à nulle autre pareille

**Médaille**  
Ultra Douce

25 Cigarettes King Size

Av. Santé et Bien-être social Canada considère que le danger pour la santé croît avec l'usage-éviter d'inhaler. Moyenne par cigarette: "goudron" 1 mg, nicotine 0.1 mg.

**VENTE**  
23e ANNIVERSAIRE

**TISSUS IMPORTÉS SEULEMENT**

**40%** DE REDUCTION

sur tous les tissus en magasin (sauf les doublures)

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

**LOEWIG**

52, Côte de la Fabrique, Québec - Tél.: 692-2263  
Heures d'affaires: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m.

**Vous ne trouverez pas meilleurs prix ailleurs!**

CRETONS FRANÇAIS	1 49
lb	
BOUDIN	.67
lb	
POITRINES DE POULET	1 19
Fraîches	lb
STEAK DE SURLONGE	3 27
Désossé	lb
BOEUF POUR CONGELATEUR sans frais additionnels	
ARRIERE DE BOEUF	2 15
Catégorie "A"	lb
ARRIERE DE BOEUF	1 92
Catégorie "C"	lb
SURLONGE DE BOEUF	2 15
Catégorie "A"	lb

NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGE

**BOUCHERIE MORIN ENR.**  
GROS ET DETAIL - FRUITS ET LEGUMES  
TEL.: 889-9680 ST-ISIDORE: 646-5910

Paul · La Malbaie · Saint-Georges de Beauce · Saint-Joseph de Beauce · Sainte-Croix · Donnacona · Saint-Raymond

# Une menace de grève chez Forano, à Plessisville

par Fortunat MARCOUX

PLESSISVILLE — Des négociations intensives se poursuivent entre le fabricant d'équipements industriels Forano Inc. et le syndicat représentant les 525 employés à l'heure de son usine de Plessisville, dans les Bois-Francs, en vue d'éviter la grève qui peut être déclenchée d'un moment à l'autre.

En fin de semaine dernière, à l'unanimité, les ouvriers qui sont membres d'un syndicat affilié à la Centrale des syndicats démocratiques (CSD), ont rejeté les dernières offres patronales et par scrutin secret (96,6 pour 100), ils ont donné à leurs dirigeants syndicaux le mandat de

déclencher un arrêt de travail en temps opportun pour appuyer leurs revendications en vue du renouvellement de leur contrat de travail qui a pris fin le 30 novembre dernier.

Les pourparlers achoppent principalement sur les salaires, les vacances, le fonds de pension, et l'assurance-maladie-accident.

Les travailleurs réclament une entente d'une durée de deux ans prévoyant des hausses annuelles de salaires de 15 et de 9 pour 100. A la fin du contrat, le coût de la vie excédant 9 pour 100 serait intégré à l'échelle des salaires.

Forano qui est une filiale de la Société générale de financement, offre

des augmentations de 27 pour 100 échelonnées sur une période de trois ans (9 pour 100 le 1er décembre 1979, 4 pour 100 le 4 août 1980, 5 pour 100 le 6 avril 1981, 4 pour 100 le 2 novembre 1981, et 5 pour 100 le 3 mai 1982). Selon cette proposition, le salaire horaire moyen actuel est de \$6,95 serait porté à \$9,03 à la fin de l'entente.

Les parties se sont rencontrées hier. Suite au rejet des dernières offres de la compagnie, le syndicat s'attendait à recevoir une nouvelle proposition aujourd'hui.

Le négociateur syndical, M. Yvon Martin, n'a pas caché qu'en cas d'échec, les employés pourraient débrayer sur-le-champ.

# Château-Richer accepte le nouveau tarif de Télébec, sous conditions

par Gérard OUELLET

La ville de Château-Richer accepte l'augmentation des tarifs téléphoniques demandée par Télébec Ltée mais refuse que les contribuables paient un coût supplémentaire plus élevé que les paroisses voisines desservies par Bell Canada. La ville aimerait que la Régie étudie la possibilité d'étendre sans frais d'interurbains le service à l'île d'Orléans, Saint-Férol-les-Neiges et Saint-Tite-des-Caps. C'est en substance ce qui ressort d'une résolution acceptée, hier soir, par les membres du conseil de ville de Château-Richer lors de l'assemblée régulière du mois de janvier.

On sait que Télébec vient de demander à la Régie des services publics la permission d'augmenter à compter du 1er janvier 1980 les tarifs pour le service téléphonique des abonnés de Château-Richer.

D'après les dirigeants de Télébec, la demande de la compagnie de téléphone vise à majorer les taux dans la municipalité de la Côte-de-Beaupré au même niveau que dans les autres régions desservies par Télébec, filiale de Bell Canada.

Présentement, les abonnés du téléphone dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré sont desservis par Bell Canada, la maison mère de Télébec Ltée, et paient pour une ligne individuelle pour le service de résidence la somme de \$10,29 par mois et pour une ligne individuelle pour le service d'affaires le montant de \$25,10 par mois.

Si la requête de Télébec Ltée est acceptée sans changement par la Régie québécoise, une ligne individuelle de résidence à Château-Richer coûtera \$10,65 par mois au lieu de \$6,95. Une ligne individuelle d'affaires passera de \$18 à \$32 par mois. Pour les abonnés résidentiels disposant d'une ligne à deux abonnés ou à postes regroupés, les taux seront portés respectivement de \$5,50 à \$8,75 et de \$5,15 à \$7,40 par mois.

Pour justifier cette demande de hausse de tarifs, Télébec affirme qu'elle a investi plus de \$600,000 depuis le printemps dernier afin de procurer aux abonnés de Château-Richer d'ici la fin de l'année un service de qualité égale à celui qu'elle fournit ailleurs. La compagnie de téléphone rappelle en plus que les

derniers taux avaient été fixés en mars 1975.

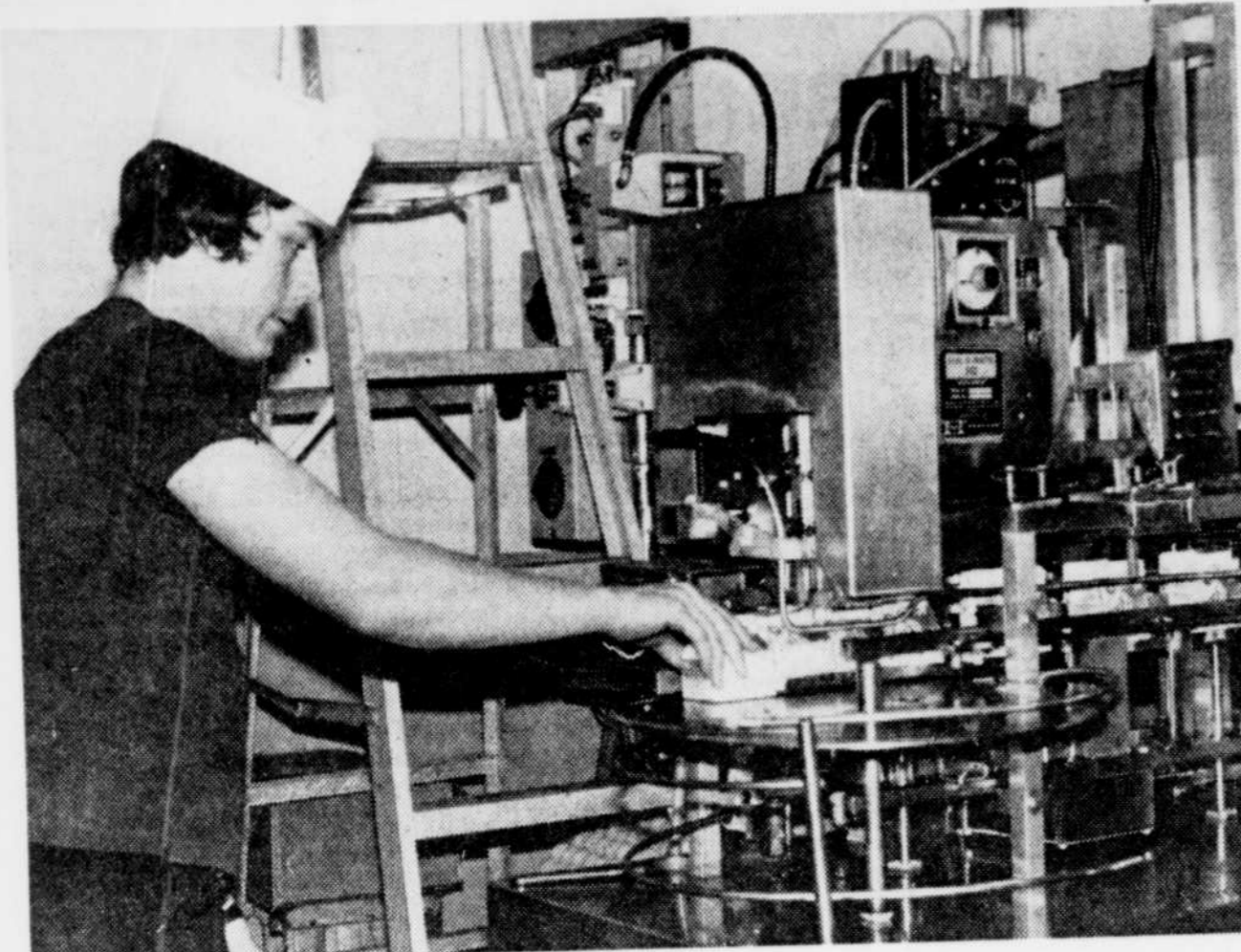
Selon un contribuable de Château-Richer, l'exemption de taxe sur les poteaux téléphoniques sur le territoire de la ville de Château-Richer priverait cette dernière d'un revenu d'au-delà de \$90,000 par année.

En réponse à cette remarque, le conseil municipal de Château-Richer se dit dans l'obligation de se conformer à la nouvelle loi 57 sur la fiscalité municipale à l'article 214 qui accorde une exemption de taxes pour les compagnies. Par contre, la nouvelle loi prévoit un prélèvement de 3 pour 100 des revenus bruts de ces compagnies comme compensation de la perte de revenus pour les municipalités. Le gouvernement retournerait ces montants aux municipalités concernées et ce sous forme de subventions.

# Tournoi bantam "AA", en février, à Thetford

THETFORD MINES — Six équipes s'affronteront lors du 16e tournoi provincial de hockey bantam "AA", dont les honneurs seront disputés à Thetford Mines les 15, 16 et 17 février. Les clubs de Saint-Jérôme, Laval-Sud, Trois-Rivières, Gatineau et Thetford joueront dans la classe A, tandis que les porte-couleurs de Longueuil, Beaufort, Hull, Granby et Brossard évolu-

ront dans la catégorie B. Il s'agira d'un tournoi à la ronde. Les deux premières équipes de chaque section participeront aux éliminatoires pour l'obtention des médailles d'or, d'argent et de bronze. Dans des parties hors-concours, deux clubs pee wee "AA" et midjet "AA" de Thetford affronteront des formations du Nouveau-Brunswick.



A l'usine de la Laiterie Royale, de Saint-Joseph de Beauce.

# \$201,700 à cinq industries de Beauce et de l'Etchemin

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — Cinq entreprises de la Beauce et de l'Etchemin ont accepté des subventions du MEER se totalisant à \$201,700 en vue de l'implantation de trois nouvelles entreprises et de l'expansion de deux usines, permettant la création de 80 nouveaux emplois et des investissements d'un peu plus de \$1 million.

Il s'agit des entreprises Hydro Metal Inc., à Sainte-Germaine, Les Pièces Ankar DG Inc., à Saint-Georges, la Laiterie Royale Enr., à Saint-Joseph, de Clément Roy, à Saint-Théophile, puis Les Granits Appalachiques Inc., à Lac-Drolet.

C'est ce qu'a fait savoir, hier, au SOLEIL, un porte-parole au bureau du ministère de l'Expansion économique régionale (MEER) de Québec.

Selon les renseignements obtenus, cette aide financière du MEER a été offerte aux cinq entreprises de la Beauce et de l'Etchemin, en vertu du programme LSDR (loi sur les subventions au développement régional), ins-

titué par le MEER pour inciter les chefs d'entreprises à l'investissement et créer des emplois, en vue de combattre les disparités régionales.

**Sainte-Germaine**

Pour l'implantation d'une usine où l'on fabriquera des accumulateurs hydrauliques et des cabines pour ébrancheuses-écimeuses, l'entreprise Hydro Metal Inc., de Sainte-Germaine de Dorchester, a accepté une subvention de \$52,500 du MEER.

Ce projet permettra la création de 5 emplois et nécessitera des investissements de \$220,000.

**Saint-Georges**

De son côté, la nouvelle entreprise Les Pièces Ankar DG Inc., qui se situe à Saint-Georges de Beauce, se spécialisera dans la fabrication de démarreurs, d'alternateurs et de pompes à eau et recevra une subvention du MEER de \$38,000 pour la création de 5 emplois et des investissements de \$125,000.

**Saint-Joseph**

Pour l'expansion de son entre-

prise, la Laiterie Royale Enr., de Saint-Joseph de Beauce, s'est vu attribuer une subvention du MEER au montant de \$27,600 pour la création de 2 nouveaux emplois et des investissements se totalisant à \$140,000.

**Saint-Théophile**

Quant à l'entreprise de Clément Roy, de Saint-Théophile, qui se spécialise dans la fabrication de vêtements de tous genres, elle recevra une subvention du MEER au montant de \$33,600 pour l'expansion de son usine.

Ce projet chez Clément Roy amènera la création de 50 nouveaux emplois et nécessitera des investissements de \$318,000.

**Lac-Drolet**

Pour l'implantation de son usine au Lac-Drolet, la firme Les Granits Appalachiques Inc., qui se spécialisera dans la fabrication de monuments de tous genres, recevra du MEER une subvention de \$50,000.

Ce projet au Lac-Drolet nécessitera des investissements de \$203,000 et permettra la création de 18 emplois.

**FAITES-LE CE SOIR...**  
Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer **647-3333** et vous abonner au journal **LE SOLEIL**

---

**RENOVATEUR DE BAINOIRES**  
**LAVABOS - TOILETTES**  
A DOMICILE  
CHOIX DE COULEURS  
PRIX COMPETITIF  
ESTIMATION GRATUITE  
Charles Couture  
(418) 524-5391

**GRAND TRIANON**  
AUTOMOBILE

**JAMAIS TROP TARD POUR BIEN**

**VENTE BLEU • BLANC • ROUGE**  
La voiture nord-américaine la PLUS économique...

à l'achat

à conduire

à l'entretien

Inclus:

Moteur 2.3 litres - Dégivreur électrique

Pneus radiaux - Chauffe-moteur

**100 PINTO**  
1980 en inventaire. Différents modèles.

**100 PINTO**  
1980 en inventaire. Différents modèles.

**GAZ**  
6.2 LITRES  
100 km/h  
45 km/h  
ROUYERS

**PRETES POUR L'HIVER**  
C'est Transport Canada qui l'affirme!

**PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGE**  
80,000 km - 36 mois disponible.

**2500, BOUL. MONTMORENCY, QUEBEC**  
Face à Woolco, Giffard - 667-9330

**Secteur de l'Éducation des Adultes**

## CEGEP DE LIMOILLOU

### COURS DU SOIR - HIVER 1980

**INSCRIPTIONS:** les 10 et 11 janvier de 13h30 à 16h30  
Au Local 1245 et: de 18h30 à 21h00  
et samedi le 12 janvier de 9h30 à 12h00

**RENSEIGNEMENTS ET PROSPECTUS:** Secrétariat pédagogique  
Téléphone: (418) 694-2117 ou 694-2118  
OU  
Secteur de l'Éducation des Adultes  
Téléphone: 694-2001, 694-2125, 694-7484

**Cegep de Limoilou**  
1300, 8e avenue  
C.P. 1400  
Québec, G1K 7H3

**N.B.**  
Les personnes n'ayant jamais suivi de cours à l'Éducation des Adultes devront apporter leur dernier relevé de notes (copie officielle) et leur certificat de naissance (photocopie).

# la rive sud

Lévis · Saint-Romuald · Lauzon · Beaumont · Saint-Vallier · Saint-Michel · Saint-

## en bref

### Vol de \$1,500

THETFORD MINES — Des cambrioleurs ont volé de la marchandise pour une valeur de \$1,500 en pénétrant avec effraction dans le chalet du centre de ski du mont Adstock, près de Thetford Mines. Ils ont emporté un four à micro-ondes et une quantité importante de boissons alcooliques.

### Homme de l'année

VICTORIAVILLE — La Chambre de commerce des Bois-Francis a proclamé M. Rosaire Fournier, de Victoriaville, "homme d'affaires de l'année 1979". M. Fournier est président des firmes Centre de pièces inter-provincial Inc. qui distribue au Canada et aux États-Unis des pièces de camions et de machinerie lourde, et Viroc Inc. qui fabrique des pièces de forage et des lames de charge à neige. Ces compagnies ont connu une expansion importante en 1979.

### Secrétariat relocalisé

VICTORIAVILLE — La Corporation de développement économique des Bois-Francis vient de relocaliser ses bureaux administratifs au 17 de la rue des Forges, à Victoriaville, dans un édifice appartenant à la municipalité et abritant déjà les locaux du service des loisirs et de la bibliothèque. Auparavant, le secrétariat était situé à l'hôtel de ville de Victoriaville. Le déménagement s'imposait du fait que le directeur et le secrétariat occupaient des locaux au deuxième étage, alors que le commissaire industriel adjoint avait ses bureaux dans le sous-sol et que d'autres services étaient offerts au rez-de-chaussée. La corporation dessert six municipalités: Victoriaville, Arthabaska, Warwick, Sainte-Victoire, Princeville, et Plessisville. Le territoire serait agrandi en 1980 avec l'adhésion de la municipalité de Daveluyville. La région des Bois-Francis a connu un essor économique remarquable en 1979. \$20 millions en investissements ont favorisé la création de 350 emplois.

### Directeur des loisirs

DONNACONA — Le conseil municipal de la ville de Donnacona, dans le comté de Portneuf, a annoncé la nomination de M. Yvon Frenette au poste de directeur du service municipal des loisirs. Ce dernier entre en fonction immédiatement et se rapportera directement au conseil municipal. Il aura l'entière responsabilité de la coordination de toutes les activités de sports et loisirs. Pour ce faire, le nouveau directeur travaillera en collaboration avec les comités de bénévoles existants. M. Frenette occupait auparavant le poste de constable du service de la police de Donnacona. Il a acquis une vaste expérience dans les sports et loisirs, en occupant plusieurs postes de direction et d'organisation au niveau d'organismes locaux. La nomination d'un nouveau directeur de loisirs a été rendue nécessaire à la suite de la démission de M. Louis Beauchemin.

### Un nouveau club Lions

BREAKEYVILLE — La municipalité de Breakeyville s'est enrichie d'un nouvel organisme. Un club Lions y a été fondé grâce à la coopération du club Lions de Charny qui agit comme parrain. Le président fondateur, M. Jean-Marc Couture, a annoncé que la cérémonie de remise de charta aura lieu le soir du 26 janvier, à l'école secondaire Les Etchemins, de Charny.

### Un bar à l'aréna

SAINTE-MARIE — Il en coûtera pas moins de \$15,000 à la ville de Sainte-Marie de Beauce, pour l'aménagement d'un bar à l'aréna de cette localité, a déclaré le gérant de ce centre sportif, M. Luc Dumaine. Les travaux pour la réalisation de ce projet sont en cours et sont en prévision de l'obtention d'un permis permanent de la Société des alcools du Québec.

### Nouvelle procédure

BAIE-SAINT-PAUL — Pour mieux répondre aux requêtes des citoyens, le conseil de la municipalité de Baie-Saint-Paul demande à tous ceux qui ont des revendications à faire de bien vouloir les adresser par écrit au conseil au moins huit jours avant la tenue de l'assemblée régulière. De cette façon, la municipalité prévoit être mieux en mesure d'informer le citoyen et de situer sa requête dans le contexte qui convient. Par ailleurs, dorénavant, on demandera à tous les contribuables qui veulent poser des questions de bien vouloir se nommer et donner brièvement le sujet de leur demande pour que l'on puisse répondre plus rapidement à chacun.

### Travaux à l'île aux Coudres

SAINTE-BERNARD — C'est la compagnie Entreprises Bon-Conseil Ltée, d'Ancienne-Lorette, qui a été choisie pour réaliser des travaux de terrassement, gravellage et aménagement d'un mur en terre armée aux abords de la route du quai, dans la municipalité de Saint-Bernard de l'île aux Coudres, comté de Charlevoix, sur une longueur de 76 kilomètres. Le contrat a été estimé à \$651,263,39, auquel le ministère des Transports ajoutera des frais de \$18,200 pour l'aménagement d'une bordure en granit et \$66,936,61 au titre d'imprévus et variations, pour un grand total de \$736,400.

## A Port-Cartier, l'usine de ITT ne peut rouvrir avant deux ans

La compagnie ITT Rayonier a indiqué hier que les travaux de fermeture de l'usine de pâte de Port-Cartier progressent rapidement et que les mesures visant à protéger les installations contre le mauvais temps et la détérioration auront été prises à la fin du mois de mars.

Le porte-parole de Rayonier, M. Martin H. Arnold, a ajouté que l'on procède actuellement à la mise au repos du matériel essentiel au fonctionnement de l'usine, en prévision d'une longue période d'inactivité, car il est peu probable que l'usine puisse être remise en marche d'ici quelques années.

Même si un investisseur voulait rouvrir l'usine, il faudrait compter au moins deux ans pour les préparatifs de redémarrage, selon M. Arnold.

Les surplus de bois, les pièces détachées, les véhicules, les produits chimiques et les autres matériaux qui

peuvent se détériorer seront vendus ou transférés et retirés de l'usine, a dit M. Arnold.

La compagnie et un groupe inter-ministériel étudient présentement les modalités de disposition de 250,000 cunints de bois coupé.

M. Arnold soulignait enfin que l'on n'enlève pas le matériel nécessaire au fonctionnement de l'usine, tandis que le matériel servant à la fabrication de la pâte demeure en place pour le moment. La compagnie se dit prête en tout temps à discuter de l'utilisation future de l'usine.

**Protocole**

Par ailleurs, Rayonier Québec et le syndicat des travailleurs canadiens du papier, local 1125, ont annoncé récemment la signature d'un moratoire entre la compagnie et le syndicat concernant la liquidation des actifs de la compagnie et le reclassement du personnel. L'accord dont le texte intégral paraît

ci-dessous prend effet immédiatement, selon un communiqué émis à Stamford, Connecticut.

Considérant la fermeture permanente de l'usine de la compagnie annoncée le 13 octobre 1979, considérant le licenciement de tous les employés, sauf ceux du local 1254 encore à l'emploi de la compagnie; considérant l'engagement de la compagnie de maintenir ses installations; considérant les programmes annoncés à l'intention des ex-employés de la compagnie; considérant que la compagnie doit disposer d'une partie de ses biens;

les parties aux présentes conviennent de ce qui suit:

la compagnie informera le syndicat de ses programmes de disposition de certains de ses biens;

le syndicat n'interviendra pas dans la disposition des biens de la compagnie;

la compagnie et le syndicat coopéreront à la création d'emplois locaux à l'intention des ex-employés de la compagnie;

la compagnie et le syndicat feront une déclaration publique confirmant leur participation et leur intérêt dans le comité de reclassement;

la compagnie et le syndicat participeront à la création d'emplois locaux temporaires en vue d'assurer un revenu aux ex-employés et ceci en collaboration avec les organismes locaux, municipaux et les agences gouvernementales;

la compagnie et le syndicat se rencontreront afin de discuter des problèmes spéciaux présentés par les parties aux présentes;

le syndicat et la compagnie reconnaissent leur intérêt mutuel de maintenir la paix industrielle et d'informer les ex-employés à cet égard.

## Une première à La Pocatière

# Cours offerts aux agriculteurs en comptabilité opérationnelle

par Réal LABERGE

du bureau du SOLEIL

LA POCATIERE — Pour la première fois à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière, des stages de perfectionnement en comptabilité agricole opérationnelle ont été organisés et sont dispensés à des agronomes et des technologistes desservant les bureaux locaux de tous les coins du Québec.

Cette initiative fait suite à des suggestions émises lors de réunions régionales des conseillers agricoles. On a jugé nécessaire d'offrir des cours de perfectionnement aux conseillers agricoles qui veulent aider l'agriculteur dans son travail de fermeture de ses livres comptables et d'analyse des résultats de la ferme familiale.

Depuis l'année dernière, plus de

1,850 agriculteurs du Québec ont adopté le système de "comptabilité opérationnelle" élaboré et lancé par deux professeurs de l'ITA de La Pocatière, MM. Herménégilde Audet, agronome, et Georges Coulombe, technologiste agricole.

Les cours pratiques auxquels se sont inscrits une soixantaine d'agronomes et de technologistes, qui aideront

ces agriculteurs à "fermer leurs livres, en fin d'année", se déroulent en deux stages, dont le premier a été tenu du 12 au 14 décembre, tandis que le second, qui a commencé lundi, se terminera aujourd'hui.

L'équipe des professeurs est formée des agronomes Herménégilde Audet et Georges Coulombe, auteurs du système comptable, des agronomes professeurs Germain Dubeau, Clément Dufour et André Lavoie, et de deux personnes-ressources, MM. Jean-Marc Côté, agronome de Québec, et Renaud Pelletier, agronome de Sainte-Foy.

### La comptabilité opérationnelle

Le système de comptabilité agricole opérationnelle lancé l'année dernière à l'ITA de La Pocatière se veut une technique simple et rapide d'inscription et de contrôle des transactions de la ferme.

Ce système comptable prend en charge toutes les activités de l'entreprise agricole, en vue de servir à l'analyse des résultats, et de fournir en tout temps les informations nécessaires à la conduite des affaires de la ferme.

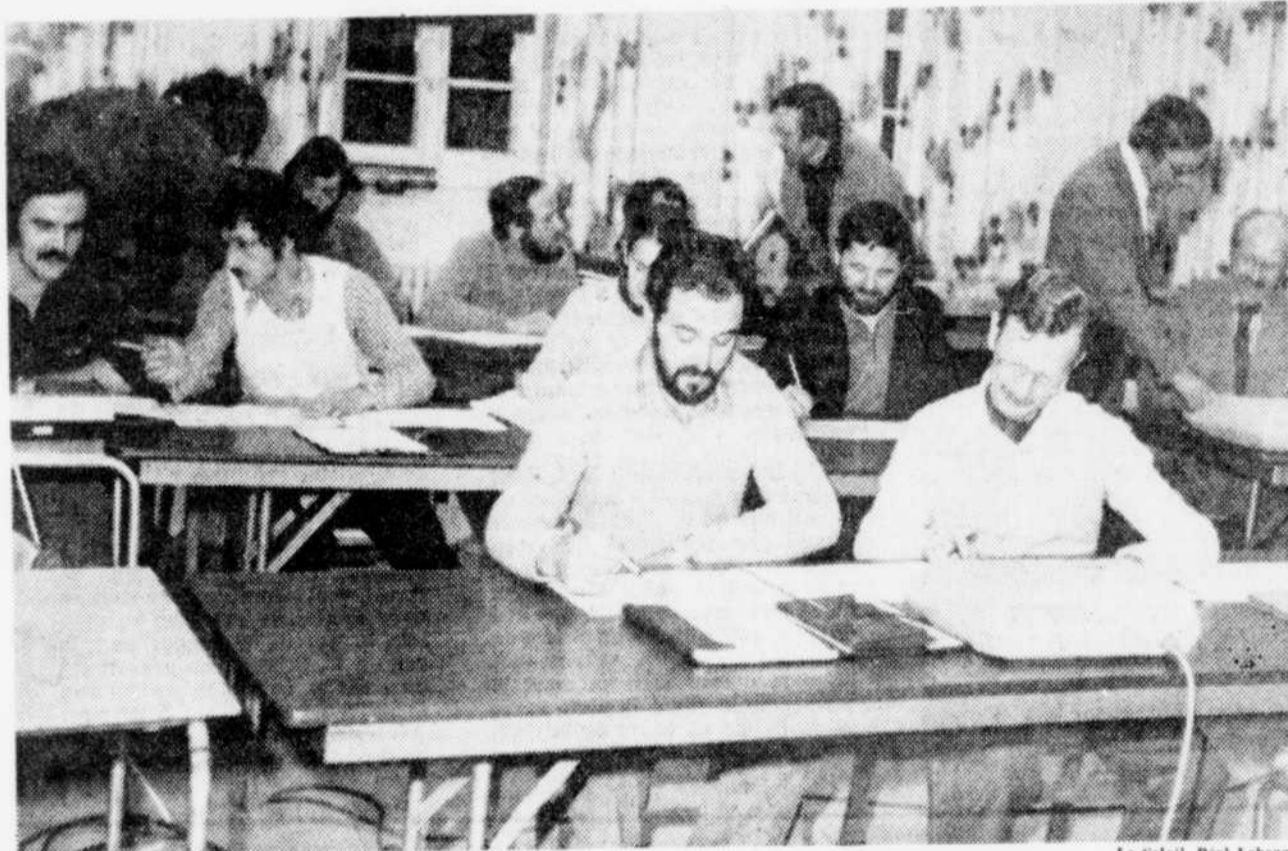
On a voulu en faire un outil de tous les jours. En tenant compte que l'agriculteur a peu de temps à consacrer à la tenue de livres et qu'il n'a pas nécessairement reçu une formation comptable.

C'est pourquoi on a pensé lui donner accès à une comptabilité simple d'utilisation et facile de consultation, qui lui permette d'avoir accès régulièrement aux activités financières et commerciales de sa ferme, achats, ventes, emprunts, remboursements et immobilisations.

Une autre caractéristique recherchée par le système de MM. Audet et Coulombe, c'est celle d'un contrôle de chaque production, au niveau des divers approvisionnements et des produits vendus.

Ces contrôles distincts ont été simplifiés par l'organisation d'un système qui prévoit sur une seule page l'inscription de toutes les transactions au comptant ou à crédit.

Le système de Comptabilité opérationnelle a été conçu selon la formule de la double entrée, et en fonction de résultats mensuels. Ce qui met ainsi l'agriculteur en mesure de faire le point sur la situation à date et en fin d'année, et de disposer de données complètes de son entreprise en vue d'une analyse subséquente.



Le Soleil, Réal Laberge

Une soixantaine d'agronomes et de technologistes agricoles du Québec ont participé à deux stages de comptabilité agricole, à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière.

*L'ultra douceur*



à nulle autre pareille

Médaille  
Ultra Douce

25 Cigarettes King Size

**VENTE**

23e ANNIVERSAIRE

**TISSUS IMPORTES SEULEMENT**

**40%**

**DE REDUCTION**

sur tous  
les tissus  
en  
magasin  
(sauf les doublures)

Toutes les cartes de crédit acceptées - Stationnement facile

**LOEWIG**

52, Côte de la Fabrique, Québec - Tél.: 692-2263  
Heures d'affaires: de 9h30 a.m. à 5h30 p.m.

**Vous ne trouverez pas  
meilleurs prix ailleurs!**

CRETONS FRANÇAIS	1 49
lb	
BOUDIN	.67
lb	
POITRINES DE POULET	1 19
Fraîches	lb
STEAK DE SURLONGE	3 27
Désossé	lb

BOEUF POUR CONGELATEUR sans frais additionnels

ARRIERE DE BOEUF

Catégorie "A" lb 2 15

ARRIERE DE BOEUF

Catégorie "C" lb 1 92

SURLONGE DE BOEUF

Catégorie "A" lb 2 15

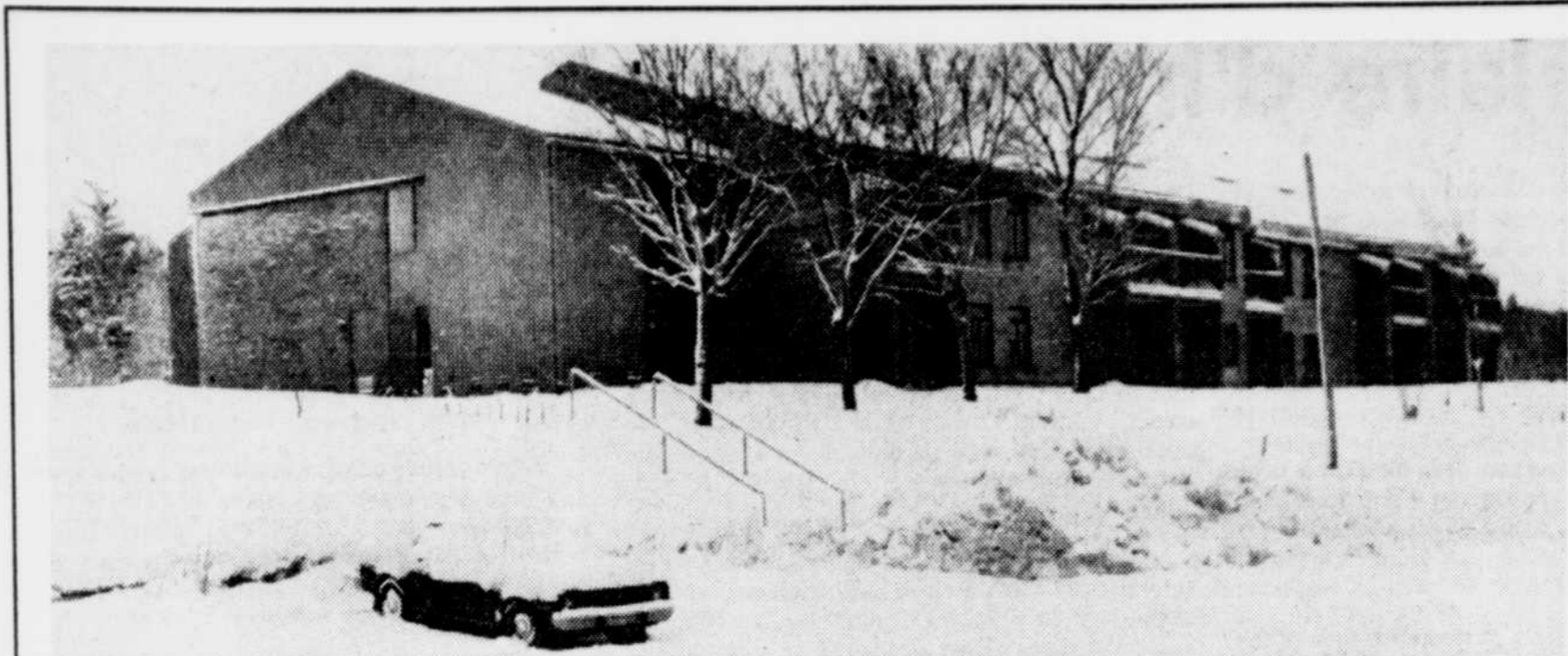
NOUS ACCEPTONS LA CARTE CHARGEX

**BOUCHERIE MORIN ENR.**

GROS ET DETAIL - FRUITS ET LEGUMES

TEL.: 889-9680 ST-IDEORE: 646-5910

Charles · Saint-Nicolas · Montmagny · Bernières · La Pocatière · Saint-Etienne · Saint-David · Saint-Rédempteur



**Pour personnes âgées**

Un HLM de 20 logements pour personnes âgées sera bientôt livré à la ville de Saint-Nicolas. La Société d'habitation du Québec, qui y a consacré un budget de quelque \$590,000, a fait ériger cet immeuble sur la rue de l'Entente, en face de l'église. L'Office municipal d'habitation s'apprête en effet à en prendre possession et, à cet effet, il

solicite actuellement des offres d'emploi pour embaucher, le mois prochain, un préposé à l'entretien. Il a également fait appel aux suggestions des citoyens pour trouver une appellation à ce nouvel édifice. Celui-ci contient dix-huit logements de une chambre et deux logements de deux chambres.

Le Soleil, Gilles Pepin

**3,000 personnes attendues aux différents cours du service de loisirs à Lévis**

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LÉVIS — L'inscription a débuté hier et est poursuivie jusqu'à demain soir inclusivement au service des loisirs de la ville de Lévis. Un très large éventail d'activités figure au programme qui vient d'être distribué dans tous les foyers de la ville de Lévis.

Les candidats, attendus au nombre de 3.000 environ, ce qui était le chiffre de l'an dernier, doivent s'inscrire en effet au centre culturel de Lévis, près de l'hôtel de ville. Les personnes demeurant à l'extérieur de Lévis peuvent également s'inscrire à divers cours ou ateliers, en payant un montant qui est généralement un peu plus élevé et en se rendant au centre culturel le 9 janvier seulement.

La brochure contenant les informations à ce sujet représente une innovation à Lévis. Elle est d'une belle conception et constitue le premier bulletin trimestriel que la ville de Lévis entend adresser aux citoyens pour les informer sur différents problèmes d'actualité.

Le maire Vincent Chagnon, dans son message placé au début de cette brochure d'information, a précisé que des rubriques seront rédigées régulièrement par des membres du conseil municipal ainsi que par des fonctionnaires cadres.

À l'aide de ces chroniques qui ne

révéleront aucun caractère politique, la ville pourra ainsi décrire et vulgariser son mécanisme fonctionnel, expliquer l'évolution des dossiers majeurs et faire connaître ses préoccupations et ses priorités, a écrit M. Chagnon, en signalant l'objectif d'une plus grande participation de tous ses concitoyens à la vie municipale.

**Tous les âges**

Dans cette première brochure de 24 pages, dont cinq sont déjà consacrées à des informations relatives à l'administration municipale, beaucoup de détails sont en effet donnés par le service des loisirs: l'endroit où sera donné chaque cours, le coût d'inscription, le lieu et la durée du cours, etc...

Arts plastiques, ballet classique, ballet-jazz, bricolage, céramique, danses sociales, dessin, émail sur cuivre, natation, plongeon, golf, guitare, gravure, macramé, peinture, photographie, tapisserie, tissé-floché, tricot... Voilà certains titres de cours qui seront donnés cet hiver par le service des loisirs de la ville de Lévis à l'intention de gens de tous âges.

La brochure d'information fait mention également de la participation de nombreux organismes, dont les cours et ateliers peuvent aussi intéresser la population lévisienne. Celle-ci est ainsi en mesure de constater l'apport considérable des associations et des groupes qui, en collaborant avec le service des loisirs de Lévis, assurent l'animation en matière de loisir.

**Zonage modifié à Saint-Etienne pour la construction d'un HLM**

par Gilles PEPIN

SAINTE-ETIENNE — Le conseil municipal de Saint-Etienne vient de modifier son règlement relatif au

zonage, afin de permettre la construction d'un HLM de dix logements sur la rue des Cèdres.

La construction projetée par la Société d'habitation du Québec doit

être entreprise au printemps, selon une information qui est parvenue au conseil municipal. Le terrain désigné est actuellement la propriété de Mme Suzanne Desrochers.

L'emplacement du futur HLM se trouve juste à côté d'un nouvel édifice de 20 logements, construit et administré par une coopérative d'habitation. L'occupation de ce nouvel immeuble a débuté le mois dernier et sera complétée dans les prochaines semaines.

En vue de l'administration du futur HLM de dix logements, les édiles s'apprêtent à former un office municipal d'habitation. Des citoyens doivent être désignés incessamment par cette instance pour siéger au sein de l'OMH.

Ce soir, alors que ce conseil municipal tiendra son assemblée plénière de janvier, deux personnes doivent être nommées pour siéger au sein de la Commission d'urbanisme. L'un des deux conseillers qui seront ainsi désignés devra agir comme président de la commission.

Le conseil municipal de Saint-Etienne doit en outre accepter, ce soir, une motion prévoyant pour bientôt une modification du territoire à desservir par le service d'eau et d'égouts. Ce changement est devenu nécessaire à la suite du décret gouvernemental qui a imposé, le mois dernier, la délimitation de la zone agricole permanente.

**Ville Saint-Joseph congédie deux de ses trois policiers**

par Paul-Henri DROUIN  
du bureau du Soleil

SAINTE-JOSEPH — En ne renouvelant pas la convention collective de ses policiers, la ville de Saint-Joseph de Beauce a procédé au congédiement de deux de ses policiers, en l'occurrence René Carbonneau, 3 ans de service, et Louis Gilbert qui, en mars prochain, aurait eu deux ans de service.

Cette décision est effective au 31 décembre dernier et seul le chef Jean-Guy Thériault demeure en fonction et assurera le maintien de l'ordre

dans cette municipalité de la Beauce, à ses heures de travail.

Une telle décision a été prise par les dirigeants municipaux de Ville Saint-Joseph de Beauce, lors d'une récente réunion tenue sous la présidence du maire André Latulippe, à la suite d'une proposition du conseiller Léon Cloutier et appuyée unanimement par les conseillers Lucien Vachon, Marquis Jacques et Raymond Bégin.

On se doit de souligner qu'au moment de la prise de cette position, les conseillers André St-Pierre et Réal Audet étaient absents.

De par cette décision, a déclaré hier au SOLEIL le directeur général André Lussier, la ville de Saint-Joseph de Beauce réalisera des économies de l'ordre d'environ \$65,000 et n'aura pas à souffrir du maintien de l'ordre, puisque la loi 48 est maintenant en vigueur.

De son côté, le chef de police Jean-Guy Thériault n'a voulu faire aucun commentaire pour le moment, se contentant toutefois de dire 'qu'il aura une rencontre avec les dirigeants municipaux de Ville Saint-Joseph pour discuter de son travail'.

**Nouvelle école à Beaumont**

BEAUMONT (G.P.) — La construction d'une école, qui devait être terminée le premier novembre dernier, puis au début de janvier, sera vraisemblablement complétée au début de mars prochain.

Les retards ont été occasionnés d'abord par la livraison de l'acier et de la tôle puis enfin par la grève à Hydro-Québec.

Il semble bien toutefois, que le délai actuel soit le dernier, a indiqué hier au SOLEIL le directeur du service de l'équipement à la Commission scolaire de Bellechasse, M. Eugène Remillard, qui prévoit effectivement la prise de possession pour les premiers jours de mars 1980.

Des travaux de finition intérieure restent à compléter, notamment dans la fabrication des planchers, en plus du chauffage qui n'est pas fini d'installer. Hydro-Québec doit effectuer le raccordement électrique ces jours-ci.

En attendant, les quelque 200 étudiants du cours primaire, qui doi-

vent fréquenter cette nouvelle école, ne sont pas dehors. Ils ont repris la classe ce matin dans l'école Notre-Dame-de-la-Confiance ainsi que dans la salle paroissiale.

On sait en effet que quatre locaux temporaires avaient été aménagés à l'intérieur de la salle paroissiale, à la fin de l'été dernier, à la suite de l'incendie d'un vieux couvent.

La construction de la nouvelle école a débuté en mai dernier, sur la rue du Domaine. La commission scolaire a signé un contrat de l'ordre de \$984,400 avec l'entrepreneur Roger Blouin, Inc. Avec l'ameublement et tous les autres frais, l'investissement totalise \$1,295,000.

Le nouvel immeuble a une superficie de 21.000 pieds carrés sur deux planchers, où l'on retrouvera plusieurs cloisons mobiles. Les plans ont été conçus pour une clientèle de 240 étudiants. L'école pourra facilement être agrandie advenant des besoins plus considérables.

**FAITES-LE CE SOIR...**  
Vous avez jusqu'à 19h30 pour composer  
**647-3333**  
et vous abonner au journal  
**LE SOLEIL**

**RENOVATEUR DE BAIGNOIRES**  
**LAVABOS - TOILETTES**  
A DOMICILE  
CHOIX DE COULEURS  
PRIX COMPETITIF  
ESTIMATION GRATUITE  
Charles Couture  
(418) 524-5391

**GRAND TRIANON AUTOMOBILE**  
**JAMAIS TROP TARD POUR BIEN Ford**  
**VENTE BLEU • BLANC • ROUGE**  
La voiture nord-américaine la PLUS économique...

**A PARTIR DE \$4848<sup>24</sup>**  
Transport et manutention inclus

**100 PINTO 1980 en inventaire. Différents modèles.**

**100 PINTO 1980 en inventaire. Différents modèles.**

Inclus: Moteur 2.3 litres - Dégivreur électrique  
Pneus radiaux - Chauffe-moteur

**PRETES POUR L'HIVER**  
C'est Transport Canada qui l'affirme!

**PROGRAMME D'ENTRETIEN PROLONGE**  
80,000 km - 36 mois disponible.

**2500, BOUL. MONTMORENCY, QUEBEC**  
Face à Woolco, Giffard - 667-9330

**Secteur de l'Éducation des Adultes**  
**CEGEP DE LIMOILOU**  
**COURS DU SOIR - HIVER 1980**

**INSCRIPTIONS:** les 10 et 11 janvier de 13h30 à 16h30  
Au Local 1245 et: de 18h30 à 21h00  
et samedi le 12 janvier de 9h30 à 12h00

**RENSEIGNEMENTS: ET PROSPECTUS** Secrétariat pédagogique  
Téléphone: (418) 694-2117 ou 694-2118  
OU  
Secteur de l'Éducation des Adultes  
Téléphone: 694-2001, 694-2125, 694-7484

**Cegep de Limoilou**  
1300, 8e avenue  
C.P. 1400  
Québec, G1K 7H3

**N.B.**  
Les personnes n'ayant jamais suivi de cours à l'Éducation des Adultes devront apporter leur dernier relevé de notes (copie officielle) et leur certificat de naissance (photocopie).

# décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

nous sympathisons à votre deuil. LE SOLEIL

## 705 AVIS DE DÉCÈS

BELANGER (André)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 6 janvier 1980 à l'âge de 56 ans, est décédé M. André Belanger, propriétaire du garage Belanger, époux de feu dame Simone Dorion. Il demeurait au 3375 boul. Hamel. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 janvier à 10 heures. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 208 boul. l'Ornière Neuchâtel à 9h45 pour l'église Ste-Monique les Saules, et de là au cimetière St-Charles (Boul. Hamel). Il laisse dans le deuil, Mme Alice Morneau son fils et sa belle-fille, M. et Mme Normand Belanger (Cécile Rheaume), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Jean-Baptiste Belanger, M. et Mme Edouard Belanger, M. et Mme Raoul Martel (Christine), Mme Rose-Anna Belanger, ainsi que plusieurs autres beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Il sera exposé à compter de 19 heures. Pour renseignements: 529-3371. 73072

BERGERON (Rose-Anna Vermette) — Au foyer de St-Flavien, le 7 janvier 1980, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Rose-Anna Vermette épouse de feu Evariste Bergeron, demeurant au foyer de St-Flavien. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 9 janvier à 15h. Départ du salon funéraire Beaudoin-Ferland-Dupuis Ltée 1 rue Roberge St-Flavien à 14h45 pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Philippe Paquet (Marie-Jeanne), M. Georges Bergeron, M. et Mme Armand Bergeron (Marie-Rose Demers), M. et Mme Arthur Bergeron (Laurette Charest), M. et Mme Rosaire Bibeau (Prudentienne), M. et Mme Jean-Marie Bergeron (Lucille Bolduc), M. Maurice Bergeron, M. et Mme Henri Gauthier (Simone), M. et Mme Charles Paris (Rolande), M. et Mme Jean-Louis Bolduc (Bourgoise), M. et Mme Gilbert Bergeron (Gilberte Paris), M. et Mme Fernand Bergeron (Marie-Paule Paris). Ses frères et sœurs: Mme Alysse Bissonnette, Mlle Emilia Vermette, Mme Lorenzo Laverdière (Blanche), M. et Mme Georges-Henri Vermette (Berthe Gosselin), ses beaux-frères: M. Alysse Rousseau, M. et Mme Honoré Maurice (Emilia Gosselin) ses belles-sœurs: Mme Alphonse Vermette (Marie-Anne Fontaine), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. 73066

BOUDET (Robert)



A Québec, le 5 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Robert Boudet, ex-pompier de la ville de Québec, époux de feu dame Jeanne Roy. Il demeurait au 784 avenue Monk. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 11h. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltée 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irénée Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 73065

LAMONTAGNE (Donat) — A Charny, le 7 janvier 1980, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédé M. Donat Lamontagne, époux de dame Berthe Huot. Il demeurait au 901, 5ème Avenue, Charny. Les funérailles auront lieu mardi le 8 janvier à 13h30, en l'église de Charny, et de là au crématorium. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles: M. et Mme Jean-Claude Dussault (Marthe), M. et Mme Gaston Lamontagne (Jeannine Beaudoin), M. et Mme Philippe Plante (Annie), M. et Mme Léon Lamontagne (Suzanne Jolin), M. et Mme Claude Lamontagne (Sarah McDonald), M. et Mme Gilles Lessard (Edith), ainsi que plusieurs petits-enfants. A la demande du défunt, la dépouille ne sera pas exposée. Pour renseignements: 839-8823. 73291

LAROCHE (Albert) — Au Centre Hospitalier St-Augustin, le 6 janvier, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Albert Laroché, il demeurait au 2 boul. des Français, Montmorency. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier à 14h. Départ de la résidence funéraire F.X. Bouchard Inc 4100 bd Ste-Anne à 13h50, pour l'église St-Grégoire, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le

deuil son frère et ses sœurs, M. Emmanuel Laroché, Mme Rosaire Caron (Marguerite), Mme Lucien Robert (Béatrice), ainsi que plusieurs neveux et nièces. 73217

LAWSON (Arthur-Alfred) — A l'hôpital Laval, le 4 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Arthur-Alfred (Art) Lawson, époux de dame Mary McAllister. Une cérémonie privée eut lieu, samedi le 5 janvier, au funérarium Lépine-Cloutier Ltée. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Beverly (Mme Peter William), de Toronto, Lauraine (Mme Lindsay Kippis), de Vancouver, ses petits-enfants, Kenneth, Mark, Shannan, Jennifer, ses frères, Tom H. Lawson, Frank, Harry, sa sœur, Eileen (Mme A. Hébert), de Montréal, Léonard, de London, Ontario, et Douglas, de Stratford, Connecticut, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Une messe sera célébrée en sa mémoire ultérieurement. Compensez l'envoi de fleurs, par un don à Chaire de Pneumologie de l'Université Laval, recherches en maladies respiratoires, Québec. Pour renseignements: 529-3371. 73254

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

LEFRANÇOIS (Jacques) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 4 janvier 1980, est décédé M. Jacques LeFrançois. Il demeurait au 6349 avenue Royale, Ange-Gardien. Il laisse dans le deuil, sa sœur et son beau-frère, M. et Mme Roland Paré (Pauline). Un service sera célébré, mardi, le 8 janvier, à 19h30, en l'église St-Ferréol-Des-Neiges. 73014

## Meurtre Adamson: suspects arrêtés

NAIROBI (d'après AFP) — L'écrivain kényan Joy Adamson, auteur du best-seller "Vivre libre", a été assassinée et trois suspects ont été arrêtés, apprenait-on hier de source policière.

Le corps de Mme Adamson, qui allait avoir 70 ans le mois prochain, avait été découvert, jeudi soir, près de son campement dans la réserve nationale de Shaba, à 350 km au nord-est de Nairobi.

Une autopsie a été pratiquée hier à Nairobi, mais les résultats ne sont pas encore connus. Le corps sera incinéré aujourd'hui et les cendres, conformément au testament de l'auteur, seront dispersées au-dessus du parc national de Meru, au pied du mont Kenya.

Les trois personnes suspectées du meurtre sont trois anciens employés de l'écrivain. Si leur culpabilité était prouvée, il pourrait s'agir d'une vengeance car, selon les proches de l'auteur décédée, celle-ci n'avait aucun objet de valeur avec elle dans le campement, où elle vivait depuis 18 mois.

Les premières informations parvenues dans la capitale kényane avaient fait croire que Joy Adamson, spécialiste mondiale de la faune africaine et connue notamment pour une série de livres racontant la vie de la lionne

## Ulster: la réunion constitutionnelle risque d'être longue

BELFAST (AFP) — La première journée, hier, de la conférence consultative sur l'Ulster, à Belfast, a mis en évidence les dissensions entre les principaux participants dont le seul point d'accord a été d'accepter de se retrouver aujourd'hui.

Le principal accrochage a eu lieu lorsque le Parti travailliste social-démocrate (SDLP, regroupant la majorité des catholiques et conduit par M. John Hume), a demandé que les discussions portent sur les projets de chaque parti alors qu'il avait été préalablement entendu que seules les propositions de M. Humphrey Atkins, secrétaire d'Etat britannique à l'Irlande du Nord, seraient étudiées.

Selon le porte-parole officiel de la conférence, M. David Wyatt, le conflit a été tranché lorsqu'il a été accepté que la réunion d'aujourd'hui commence par le dépôt des projets et une intervention des trois partis nord-irlandais participant aux travaux (SDLP, Parti de l'Alliance et Parti unioniste démocratique).

Hier, la conférence a débuté par une minute de silence à la mémoire des quelque 2.000 victimes de la violence en Irlande depuis 1969. L'ensemble des délégués ont accepté le principe qu'il n'y ait pas de date limite aux travaux. M. Atkins a toutefois indiqué qu'il serait "désolé" de ne pouvoir présenter des propositions au parlement britannique d'ici au mois d'avril prochain.

## La dernière chance échoue

LONDRES (AFP) — Les négociations de la dernière chance ont échoué hier entre la British Steel Corporation (BSC, aciéries nationalisées) et les représentants syndicaux.

Ces derniers, en rejetant une proposition d'augmentation de huit pour cent à laquelle s'ajouteraient localement des primes de quatre pour cent liées à l'augmentation de la production, ont donné un nouveau coup d'envoi à la grève générale de la sidérurgie décrétée le 2 janvier.

Cette grève a été renforcée dès le lendemain par l'appui de la confédération syndicale TUC (Trade Union Congress) qui entraîna, dans le sillage des sidérurgistes, les cheminots et les dockers notamment dont le mouvement bloquait toutes les exportations

d'acier et de matières premières vers la Grande-Bretagne.

L'appel à la négociation, lancé dès le premier jour de la grève par le président de la BSC, sir Charles de Villiers, "pour éviter une tragédie", n'a pas été entendu. Après l'échec des négociations, il ne fait aucun doute, estime-t-on, que les sidérurgistes britanniques vont vers un mouvement de grande ampleur, aux graves conséquences pour l'industrie britannique et qui prend une allure de test politique pour le gouvernement conservateur de Mme Margaret Thatcher.

## Meurtre pour sadisme

LYNDON, Kansas (Reuter) — Une Américaine de 21 ans affirme avoir tué son mari le jour de Noël parce qu'il lui faisait subir les pires sévices sexuels dans une chambre de torture qu'il avait aménagée près de leur maison mobile.

La meurtrière, Deborah Davis Curnutt, a plaidé non coupable, lundi, devant un tribunal de Lyndon au Kansas. Elle a été remise en liberté sous caution de 10.000.

Elle affirme que son époux, James, qui était âgé de 38 ans, l'attachait avec des menottes sur un lit, lui plantait des épines dans la poitrine, et la piquait à l'aide d'un aiguillon électrifié.

## Camion fou: 21 morts

Un camion dont les freins avaient lâché est parti en marche arrière et a dévalé une colline avant de faucher un groupe d'écoliers en excursion près de Mexico, provoquant la mort de 21 personnes: 17 enfants de six à 10 ans et quatre adultes. 21 autres écoliers ont été hospitalisés dans un état grave et six sont dans un état critique.

BOUCHARD (Raymond) — A Baie-Saint-Paul, le 7 janvier 1980, à l'âge de 40 ans et 3 mois, est décédé M. Raymond Bouchard, principal d'école de Baie-Saint-Paul, époux de dame Hélène Bouchard. Il demeurait au 27 rue Bellevue, Baie-Saint-Paul. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée & Ménard Tremblay 53, boulevard Leclerc à 13h50 pour l'église de Baie-Saint-Paul et de là au cime-

A Orsainville, le 5 janvier 1980, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Robert Dumas, sergent de la Sûreté du Québec, époux de dame Raymonde Demers. Il demeurait au 6155 rue

des Faons, Orsainville. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 6450 Henri-Bourassa à 13

# décès et avis divers

• rhétoriciens et amicales • funérailles • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

### BELANGER (André)



A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 6 janvier 1980 à l'âge de 56 ans, est décédé M. André Belanger, propriétaire du garage Belanger, époux de feu dame Simone Dorion. Il demeurait au 3375 boul. Hamel. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 janvier à 10 heures. Départ du funérarium

Lépine-Cloutier Ltee 208 boul. l'Ornière Neufchâtel

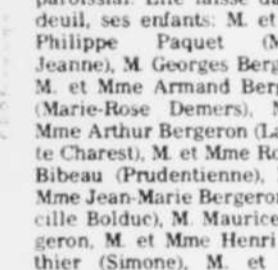
à 9h45 pour l'église Ste-Monique les Saules, et de là au cimetière St-Charles (Boul. Hamel). Il laisse dans le deuil, Mme Alice Morneau, son fils et sa belle-fille, M. et Mme Normand Belanger (Céline Rheau), ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Jean-Baptiste Belanger, M. et Mme Edouard Belanger, M. et Mme Raoul Martel (Christine), Mme Rose-Anna Belanger, ainsi que plusieurs autres beaux-frères, belles-sœurs, neveux et nièces. Il sera exposé à compter de 19 heures. Pour renseignements: 529-3371. 70772

### BERGERON (Rose-Anna Vermette)

Au foyer de St-Flavien, le 7 janvier 1980, à l'âge de 91 ans, est décédée dame Rose-Anna Vermette épouse de feu Evariste Bergeron, demeurant au foyer de St-Flavien. Les funérailles auront lieu, mercredi, le 9 janvier à 15h. Départ du salon funéraire Beaudoin, Ferland Dupuis Ltee 1 rue Roberge St-Flavien

à 14h45 pour l'église de St-Flavien et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil, ses enfants: M. et Mme Philippe Paquet (Marie-Jeanne), M. Georges Bergeron, M. et Mme Armand Bergeron (Marie-Rose Demers), M. et Mme Arthur Bergeron (Laurette Charest), M. et Mme Rosaire Bibeau (Prudentienne), M. et Mme Jean-Marie Bergeron (Lucille Bolduc), M. Maurice Bergeron, M. et Mme Henri Gauthier (Simone), M. et Mme Charles Paris (Rolande), M. et Mme Jean-Louis Bolduc (Bourgeois), M. et Mme Gilbert Bergeron (Gilberte Paris), M. et Mme Fernand Bergeron (Marie-Paule Paris), ses frères et sœurs: Mme Alyre Buissonnette, Mlle Emilia Vermette, Mme Lorenza Laverdière (Blanche), M. et Mme Georges-Henri Vermette (Berthe Gosselin), ses beaux-frères: M. Alyre Rousseau, M. et Mme Honoré Maurice (Emilia Gosseli) ses belles-sœurs: Mme Alphonse Vermette (Marie-Anne Fontaine), ainsi que plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants. 70465

### BOUTET (Robert)



À Québec, le 5 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Robert Boutet, ex-pompier de la ville de Québec, époux de dame Jeanne Roy. Il demeurait au 754 avenue Monk. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### COUTURE (Mlle Imelda)

À l'hôpital St-François-d'Assise, le 6 janvier 1980, à l'âge de 76 ans, est décédée Mlle Imelda Couture, fille de feu Pierre Couture et de feu Marie Françoise. Elle demeurait au 170, 71e Rue est, Charlesbourg. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### LAMONTAGNE (Donat)

À Charny, le 7 janvier 1980, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédé M. Donat Lamontagne, époux de dame Berthe Huot. Il demeurait au 901, 5ème Avenue, Charny. Les funérailles auront lieu mardi le 8 janvier à 13h30, en l'église de Charny, et de là au crématorium. Il laisse dans le deuil sa femme, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jean-Claude Dussault (Marthe), M. et Mme Gaston Lamontagne (Jeannine Beaudoin), M. et Mme Philippe Plante (Annie), M. et Mme Léon Lamontagne (Suzanne Jolin), M. et Mme Claude Lamontagne (Sarah McDonald), M. et Mme Gilles Lessard (Edith), ainsi que plusieurs petits-enfants. À la demande du défunt, la dépouille ne sera pas exposée. Pour renseignements: 839-8823. 70001

### LAROCHE (Albert)

À l'hôpital St-Augustin, le 6 janvier, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Albert Laroché. Il demeurait au 27, boul. de Francis, Montmorency. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier à 14h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc. 4100 bd Ste-Anne à 13h50 pour l'église St-Gregoire, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le

### LAROCHE (Albert)

deuil son frère et ses sœurs, M. Emmanuel Laroché, Mme Rosaire Caron (Marguerite), Mme Lucien Robert (Béatrice), ainsi que plusieurs neveux et nièces. 70217

### LARUE (Sœur Eugénie)

À la Maison-Mère de St-Damien, Cte. Bellechasse, le 7 janvier 1980, à l'âge de 98 ans, est décédée Sœur Eugénie Larue (Sœur St-Ambrose). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier à 14h. Départ du salon funéraire de la Maison-Mère des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de St-Damien à 13h45, pour la chapelle de la Maison-Mère et de là au cimetière de la communauté. Direction des funérailles T Roy & Rouleau Inc. St-Damien, Cte. Bellechasse 70149

### LAWSON (Arthur-Alfred Art)

À l'hôpital Laval, le 4 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Arthur-Alfred Lawson, époux de dame Mary McAllister. Une cérémonie privée à eu lieu, samedi le 5 janvier, au funérarium Lépine-Cloutier Ltee. Il laisse dans le deuil sa femme, ses enfants, Beverly (Mme Peter Williams), de Toronto, Lauraine (Mme Lindy Kipp), de Vancouver, ses petits-enfants, Kenneth, Mark, Shannan, Jennifer, ses frères, Tom H. Lawson, Frank, Harry, sa sœur, Eileen (Mme A. Hébert), de Montréal, Léonard, de London, Ontario, et Douglas, de Stratford, Connecticut, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Une messe sera célébrée en sa mémoire ultérieurement. Compensez l'envoi de fleurs, par un don à Chaire de Pneumologie de l'université de Montréal (Jeanne Landry), François de B. Gravel, avocat, Louis de B. Gravel, avocat (Helen Bouchard), à André Gravel, conseiller d'orientations, ainsi qu'un oncle, des tantes et des neveux et nièces. Elle est la nièce de Mlle Anne-Marie de Billy. Une messe de funérailles sera chantée en l'église St-Dominique de Québec, vendredi 11 janvier à 16h. Les parents et amis qui désirent rencontrer la famille pourront se présenter à l'église St-Dominique à 15h. Des dons à sa mémoire peuvent être adressés à: De Missionaries Sisters of the Precious Blood, 885 Finch av. ouest, Willowdale, M2R 1P2. 70205

### KINGSBOROUGH (Saskett)

À Portneuf Station, le 6 janvier 1980, à l'âge de 90 ans, est décédée Saskett Kingsborough, épouse de feu dame Ethel Gilpin. Elle demeurait au 600 rue Notre-Dame, Portneuf Station. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier à 15h. Départ de la résidence funéraire

L. Leclerc & Fils Ltee 527, rue Notre-Dame Portneuf Station à 14h45 pour l'église St-John l'Évangéliste et de là au cimetière Haleboro. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Alice, M. et Mme Harold Ross (Iola), M. et Mme L. Lloyd Kingsborough (Yvette Rousseau), Malouin, sa sœur, Miss Margaret Kingsborough; ses petits-enfants: M. et Mme Evret Ross, M. et Mme Peter Smith (Sherry Ross), Darren et Darlene, Lucie, Lise, Louise, Paul et Pierre Kingsborough. 70193

### LACHANCE (Jean)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Jean Lachance, employé civil, époux de dame Lucienne Carrier. Il demeurait au 950 Belvédère. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 janvier, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 300 chemin Ste-Foy à 13h45 pour l'église des Saints-Martyrs Canadiens et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil sa femme, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mlle Marguerite Lachance, Mme Fernande Fournier, M. et Mme Jean-Paul Lachance (Simone), M. et Mme Jean-Marc Frenette (Hélène), M. et Mme Paul-Emile Carrier (Madeleine), M. et Mme Lionel Carrier (Reine), M. et Mme Robert Carrier (Thérèse), M. et Mme François Brochu (Fernande), M. Arthur Adjuar Carrier, plusieurs neveux et nièces. 70003

### LAMONTAGNE (Donat)

À Charny, le 7 janvier 1980, à l'âge de 73 ans et 5 mois, est décédé M. Donat Lamontagne, époux de dame Berthe Huot. Il demeurait au 901, 5ème Avenue, Charny. Les funérailles auront lieu mardi le 8 janvier à 13h30, en l'église de Charny, et de là au crématorium. Il laisse dans le deuil sa femme, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Jean-Claude Dussault (Marthe), M. et Mme Gaston Lamontagne (Jeannine Beaudoin), M. et Mme Philippe Plante (Annie), M. et Mme Léon Lamontagne (Suzanne Jolin), M. et Mme Claude Lamontagne (Sarah McDonald), M. et Mme Gilles Lessard (Edith), ainsi que plusieurs petits-enfants. À la demande du défunt, la dépouille ne sera pas exposée. Pour renseignements: 839-8823. 70001

### LAROCHE (Albert)

À l'hôpital St-Augustin, le 6 janvier, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Albert Laroché. Il demeurait au 27, boul. de Francis, Montmorency. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier à 14h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc. 4100 bd Ste-Anne à 13h50 pour l'église St-Gregoire, et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le

### LAROCHE (Albert)

deuil son frère et ses sœurs, M. Emmanuel Laroché, Mme Rosaire Caron (Marguerite), Mme Lucien Robert (Béatrice), ainsi que plusieurs neveux et nièces. 70217

### LARUE (Sœur Eugénie)

À la Maison-Mère de St-Damien, Cte. Bellechasse, le 7 janvier 1980, à l'âge de 98 ans, est décédée Sœur Eugénie Larue (Sœur St-Ambrose). Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier à 14h. Départ du salon funéraire de la Maison-Mère des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours de St-Damien à 13h45, pour la chapelle de la Maison-Mère et de là au cimetière de la communauté. Direction des funérailles T Roy & Rouleau Inc. St-Damien, Cte. Bellechasse 70149

### LAWSON (Arthur-Alfred Art)

À l'hôpital Laval, le 4 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Arthur-Alfred Lawson, époux de dame Mary McAllister. Une cérémonie privée à eu lieu, samedi le 5 janvier, au funérarium Lépine-Cloutier Ltee. Il laisse dans le deuil sa femme, ses enfants, Beverly (Mme Peter Williams), de Toronto, Lauraine (Mme Lindy Kipp), de Vancouver, ses petits-enfants, Kenneth, Mark, Shannan, Jennifer, ses frères, Tom H. Lawson, Frank, Harry, sa sœur, Eileen (Mme A. Hébert), de Montréal, Léonard, de London, Ontario, et Douglas, de Stratford, Connecticut, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Une messe sera célébrée en sa mémoire ultérieurement. Compensez l'envoi de fleurs, par un don à Chaire de Pneumologie de l'université de Montréal (Jeanne Landry), François de B. Gravel, avocat, Louis de B. Gravel, avocat (Helen Bouchard), à André Gravel, conseiller d'orientations, ainsi qu'un oncle, des tantes et des neveux et nièces. Elle est la nièce de Mlle Anne-Marie de Billy. Une messe de funérailles sera chantée en l'église St-Dominique de Québec, vendredi 11 janvier à 16h. Les parents et amis qui désirent rencontrer la famille pourront se présenter à l'église St-Dominique à 15h. Des dons à sa mémoire peuvent être adressés à: De Missionaries Sisters of the Precious Blood, 885 Finch av. ouest, Willowdale, M2R 1P2. 70205

## 706 AVIS DE DÉCÈS

### DE LAUNAY (André)



À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que plusieurs neveux et nièces. Que toute offrande de fleurs se traduise par un don à la Société canadienne pour la recherche du cancer en neurologie. Pour renseignements: 529-3371. Le salon sera fermé entre 17h et 19h. 70005

### DE LAUNAY (André)

À Québec, le 6 janvier 1980, à l'âge de 65 ans, est décédé M. André de Launay, époux de Mme Marie-Françoise de Launay. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 janvier 1980, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltee 6450 Henri-Bourassa à 9h45 pour l'église St-Charles Borromée et de là au cimetière St-Louis Pintendre. Un libéra sera chanté à 11h30. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Lucien Couture (Rose-Alma Couturier), Mme Irène Couture (Louisa Rouleau), Mme Lucien Hallé (Alice Couture), M. et Mme Jean-Marie Couture (Louisa Labrie), M. et Mme Alfred Couture (Marguerite Falardeau), M. et Mme Gabriel Bolduc (Espérance Couture), M. et Mme Georges Paquet (Lucia Couture), ainsi que

**J. BOUCHARD & FILS LTEE**  
 Directeur de funérailles  
 et service d'ambulance  
 350, 5e Rue, Québec  
 529-9221

# LE SOLEIL

**gen-tec inc.** 2625 Dalton, Ste-Foy, 651-8000  
 RE RII RIII  
 REPARATION ET CALIBRATION D'EQUIPEMENTS ELECTRONIQUES DE TOUTES MARQUES  
 En atelier ou sur place

LIVRAISON A DOMICILE (6 JOURS) \$1.60 50 PAGES 4 CAHIERS •• QUEBEC, MARDI 8 JANVIER 1980 •• 84e ANNEE, No 10 GASPE - PERCE - ILES-DE-LA-MADELINE - ABITIBI 45¢ QUEBEC 25¢

**mardi**

**Gentilly: du déjà vu...**

Selon un porte-parole du gouvernement, l'offre de \$200 millions faite par Joe Clark pour dédommager le Québec de l'abandon de l'usine d'eau lourde de Gentilly n'a rien de nouveau.

page A-3

**Programme du Carnaval**

Nous offrons aujourd'hui à nos lecteurs le programme complet du Carnaval de Québec.

page A-10

**"Les années 80"**

Retour des banlieusards en ville; amélioration du transport en commun; rénovation des vieux quartiers; voilà ce qu'a vu Denis Angers dans la boule de cristal des urbanistes. Dans ces visions de rêve autour des années 80, il n'y a pas place toutefois pour la démocratie municipale.

page A-7

**Crise afghane**

L'URSS semble craindre une attaque des rebelles contre Kaboul. A l'ONU, elle s'est opposée à une résolution lui demandant de se retirer de l'Afghanistan. La résistance afghane, de son côté, a commencé son unification.

page D-2

**Premier échec des Flyers en 36 rencontres**

page B-2

**Editorial**

Paul Lachance estime que, malgré son passé politique, Mme Gandhi arrive, à tous égards, à point à la tête de son pays.

page A-6

 **pierre champagne**

Notre chroniqueur est de retour de vacances.

page A-11

**Envahisseurs en deltaplane**

SANTA MARTA, Colombie (AFP) — Deux Allemands de l'Ouest disparus depuis jeudi dernier dans la jungle colombienne alors qu'ils tentaient de battre le record du monde d'altitude en deltaplane sont arrivés hier sains et saufs à Santa Marta, sur la côte atlantique, après avoir été capturés par des Indiens qui les avaient pris pour des envahisseurs venus du ciel. Neumann et Mueller, qui s'étaient posés près du Rio don Diego, dans la jungle bordant la Sierra Nevada, furent faits prisonniers par des Indiens arahuacos qui crurent tout d'abord à une invasion céleste. Finalement ces derniers les libèrent et leur donnèrent à manger avant de les faire reconduire par un guide à Santa Marta.

**sommaire**

Annonces classées	D-4 à D-14
Arts et spectacles	B-5 à B-7
Bridge	D-13
Carrières et professions	D-2
Consommation	D-3
Décès	D-15
Economie-finances	A-12 à A-15
Feuilleton	D-14
Horoscope	D-11
Information régionale	A-4 et A-5
Mot mystère	D-7
Mots croisés	D-5
Où aller à Québec	B-7
Page documentaire	A-7
Patron	D-12
Pierre Champagne	A-11
Sport	B-1 à B-4
Télévision	D-15 à B-5

**météo**

Dégagement graduel et vents modérés. Aperçu pour demain: ensoleillé et passages nuageux.

détails, page D-4

# Livre vert à l'automne Clark suggérera une nouvelle constitution

par Richard DAIGNAULT  
 du bureau du Soleil

OTTAWA — Le premier ministre conservateur Joe Clark est prêt à envisager le renouvellement de la fédération canadienne et il vient, à cette fin, d'autoriser la rédaction d'un projet qui serait publié à l'automne 1980.

C'est ce qu'a appris le journal LE SOLEIL hier de source sûre.

Un document de sept pages sur lequel apparaît en en-tête le mot

CONFIDENTIEL établit dans ses grandes lignes le cadre de référence d'un groupe de travail qui doit élaborer le projet jusque dans les détails.

Il n'est évidemment pas question d'imposer un schéma de pensée mais plutôt de tenter une nouvelle approche dans le domaine du renouvellement constitutionnel pour aboutir à la promulgation d'une nouvelle constitution du Canada.

C'est pourquoi le projet de renouvellement ferait l'objet d'un livre vert,

c'est-à-dire qu'il servirait de base à des délibérations et des consultations au parlement du Canada comme auprès des gouvernements provinciaux qui seraient invités à consulter "leurs mandataires", ce qui n'exclut pas la consultation populaire ou toute autre forme de consultation que les provinces jugeraient à propos d'utiliser.

Un des principaux instigateurs de ce projet est le sénateur Arthur Tremblay de Québec, ex-sous-ministre des Affaires intergouvernementales du

Québec et artisan de la grande réforme de l'éducation des années 60.

Ce que Tremblay et d'autres qui font partie du groupe de travail, tel le sénateur Lowell Murray des provinces maritimes espèrent réaliser est la rédaction d'un nouveau texte constitutionnel qui serait le produit non seulement de délibérations fédérales et provinciales mais également d'une conférence des premiers ministres du Canada qui viendrait couronner tous ces efforts.

Cette conférence aurait comme mission les tâches suivantes:

- a) mettre en commun les conclusions qui auront été tirées de part et d'autre;
- b) déterminer les étapes à franchir par la suite dans la rédaction d'un texte constitutionnel;
- c) déterminer les modalités de l'adoption et de la promulgation de la nouvelle constitution canadienne.

C'est du moins ce qu'indique le document dont LE SOLEIL a obtenu copie.

Le cadre de référence du groupe de travail commandité par Clark dit clairement que le régime fédéral comme forme de gouvernement du Canada sera maintenu, mais il stipule également que le renouvellement de la fédération canadienne est une nécessité.

Ce renouvellement reposerait sur trois ordres de données: la Confédération canadienne a été créée en raison de la volonté des provinces, la réalité canadienne est constituée de diversités (diversité des peuples, diversité

gouvernementale et diversité des régions), enfin l'émergence de consciences communautaires dans les régions du pays est une réalité.

Le mandat du groupe de travail énonce quatre principes qui présideront à la préparation du projet de renouvellement.

D'abord, premier principe, le gouvernement fédéral a la responsabilité première de définir l'identité canadienne, d'assurer le progrès économique du Canada, de stimuler, d'harmoniser les échanges entre les provinces et de concerner leur action à l'extérieur du pays, et de maintenir la répartition des ressources financières entre les gouvernements par la partage fiscal et la péréquation.

Les trois autres principes ont trait à la primauté des provinces dans leur développement propre, à la nécessité de prévoir des mécanismes de délégation intergouvernementale et de tenir compte du nouveau rôle de l'Etat à la fin du 20e siècle.

Enfin le projet de renouvellement de la constitution s'articulerait autour de quatre grands thèmes: celui des compétences législatives, du réaménagement des institutions fédérales, de la mise en place de mécanismes de concertation entre les gouvernements et de l'élaboration de modes de financement des gouvernements.

Sur ce dernier point, celui du financement, Clark songerait toujours à mettre sur pied une commission royale d'enquête qui verrait toute la question des champs de taxation.

Autres détails dans la page D-1



**Deux milliards en fumée**

Wendy Jackson, employée à la Banque du Canada à Ottawa, regarde d'un air songeur et triste des sacs de dollars que l'on s'approprie à brûler au sous-sol de l'édifice. Chaque année, la banque fédérale détruit plus de \$2 milliards de billets de banque usés, déchirés et sales.

# Une semaine après le drame Le travail a repris tristement à Chapais

par Florent PLANTE  
 envoyé spécial du Soleil

CHAPAIS — Le travail a repris lentement, hier, à Chapais.

Partout, les gens sont encore traumatisés, n'arrivent pas à oublier.

Au restaurant, au travail, on ne discute que du drame de mardi dernier. On s'informe des familles éprouvées et de leur situation, des amis, des connaissances et des collègues de travail.

La plupart des parents en deuil bénéficieront de quelques jours sup-

plémentaires de repos, trop bouleversés pour pouvoir reprendre le job.

C'est le cas à la mine de la compagnie Falconbridge, où les activités reprenaient hier matin. Neuf mineurs, la plupart des jeunes et de bons travailleurs sont morts dans le feu du club Opemiska.

En tout, selon M. Normand Bédard, le directeur du personnel, une trentaine de citoyens de Chapais manquent à l'appel parce qu'ils sont décédés ou blessés. D'autres se sont présentés au travail mais on leur a accordé quelques jours supplémentaires. La Falconbridge, qui exploite le cuivre et l'or, emploie plus de 600 travailleurs.

La compagnie franco-canadienne Atlas-DuMez qui emploie présentement 400 travailleurs à la construction de la ligne de transmission qui descend de la baie James ne déplore qu'un employé blessé lors du drame de la semaine dernière. Il s'agit de Réjean Massé.

Selon le gérant du bureau de Chapais, M. Yvon Dupont, une secrétaire dont la famille est touchée par l'incendie a aussi bénéficié de quelques jours de congé.

D'ici peu, les travailleurs des six camps de Atlas-DuMez, répartis depuis

▲Suite à la page A2, 1re col.)

## Charlesbourg Deux cadres punis pour avoir refusé de serrer la main du maire

par Gilles OUELLET

Deux employés cadres de Charlesbourg, MM. Armand Létourneau, adjoint administratif, et Roger Dussault, agent de recherche, sont suspendus de leurs fonctions jusqu'à la fin de la présente semaine pour avoir refusé de serrer la main du maire, M. Henri Casault, lors d'une réception des Fêtes.

Dans un rapport rendu public hier soir, M. Casault décrit l'incident et recommande une suspension d'une semaine pour les deux employés; le conseil a jugé que la pénitence devait durer deux semaines. Les deux fonctionnaires ont résolu d'en appeler de cette décision devant la Commission municipale de Québec.

L'incident s'est produit en fin d'après-midi, le 21 décembre dernier, au cours d'une réception réunissant une vingtaine d'employés syndiqués et non syndiqués de la ville dans une salle de l'hôtel de ville.

Le maire Casault raconte dans son rapport qu'il s'est rendu à cette réception afin de transmettre ses vœux et de serrer la main à chacun des employés. Parmi les personnes présentes se trouvaient MM. Roger Dussault et Armand Létourneau, lesquels refusèrent de me reconnaître et de ce fait firent objection à me serrer la main", écrit M. Casault.

Les gestes posés par ces deux fonctionnaires "sont pour le moins disgracieux et font référence à un état d'esprit pour le moins inadmissible", affirme le maire en ajoutant que "cette attitude témoigne en quelque sorte d'un mépris de l'autorité et je considère qu'un tel geste ne peut être toléré".

En vertu de ses responsabilités, M. Casault a pris la décision de suspendre ces deux employés ca-



Le maire Henri CASAULT

dres à compter du 27 décembre en attendant la préparation d'un rapport et la formulation d'une recommandation à être soumise au conseil.

MM. Létourneau et Dussault, qui ont respectivement 20 ans et sept ans de service à la ville de Charlesbourg, relient ces suspensions au fait qu'ils soient président et secrétaire de l'Association des employés cadres de la ville de Charlesbourg, un regroupement que les autorités municipales refusent de reconnaître.

Cette association réunit 33 des 55 employés cadres et vise à être reconnue par le conseil à titre d'agent négociateur des conditions de travail des employés non syndi-

(Suite à la page A2, 1re col.)

# La tragédie de Chapais

## Huit brûlés encore hospitalisés

(PC) — L'incendie du nouvel an à Chapais, qui a tué 44 personnes, a laissé d'autres victimes dans un état critique dont quelques-unes ont subi des brûlures couvrant jusqu'à 84 pour 100 de leur corps.

Un total de 50 personnes ont été traitées à l'hôpital après l'incendie — le plus meurtrier au Canada depuis 1938 — qui a tué 41 personnes. Trois autres victimes sont mortes plus tard à l'hôpital.

Des 50 blessés, tous à l'exception de huit ont été renvoyés chez eux après avoir été soignés. Deux sont toujours gardés dans un hôpital de Chicoutimi et les six autres à Québec.

Les trois blessés les plus brûlés sont soignés à l'hôpital Saint-François d'Assise de Québec. L'un d'eux est M. Donat Jolicoeur, 44 ans, de Chapais et qui a littéralement été brûlé debout. "Il ne va pas trop mal", a toutefois indiqué son épouse.

Un médecin de l'hôpital, le Dr Pierre Langlois, a confié que ces trois blessés avaient subi des brûlures couvrant respectivement 84, 75 et 65 pour 100 de leur corps. Les deux autres victimes — qui n'ont pu être identifiées — sont âgées de 19 et 36 ans.

"Ils sont passés à travers une période très critique mais cela ne veut pas dire qu'ils ne pourraient pas être

victimes de certaines autres complications", a ajouté le Dr Langlois.

M. Roger Trudel, 22 ans, de Chapais, a subi des brûlures au second et au troisième degré sur 45 à 50 pour 100 de son corps, a révélé un porte-parole de l'hôpital de Chicoutimi.

M. Germain Rivard, 35 ans, repose toujours à l'unité des soins intensifs à l'hôpital de Chicoutimi. 30 pour 100 de son corps a été touché par les flammes. "Ces deux dernières victimes sont considérées comme étant dans un état satisfaisant pour le moment" a ajouté le porte-parole.

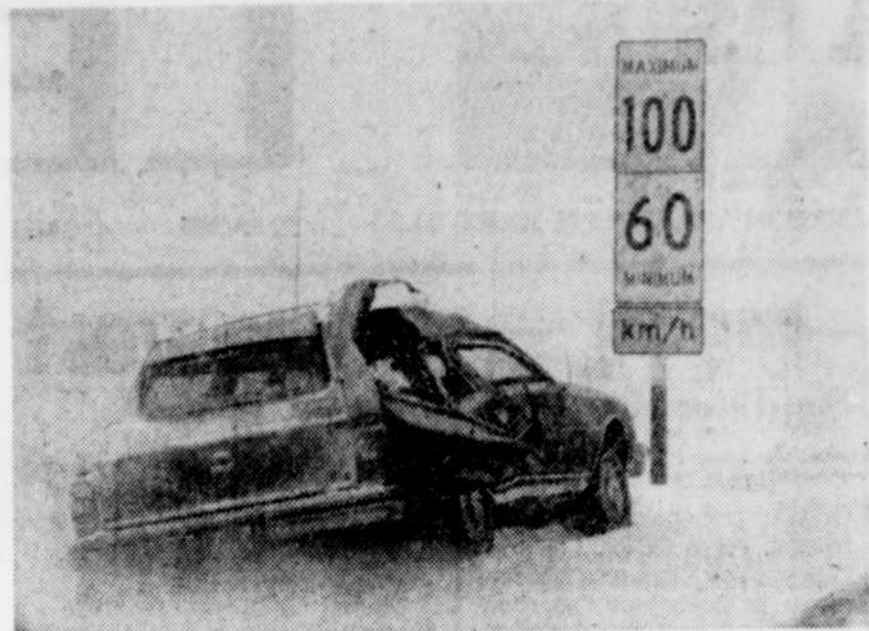
MM. Germain Lavoie, 21 ans, et Jean-Yves Bouillon, 30 ans, tous deux

citoyens de Chapais, sont soignés à l'hôpital Saint-Sacrement de Québec. M. Lavoie s'en sortira, a indiqué une infirmière. Elle a cependant confié que le cas de M. Bouillon était beaucoup plus critique.

Tous les deux ont subi des brûlures sur 50 pour 100 de leur corps, mais M. Bouillon est dans un état plus critique parce que ses poumons ont été touchés, a-t-elle dit.

Une femme, victime de l'incendie, repose au Centre hospitalier de l'Université Laval de Sainte-Foy "et son état est jugé satisfaisant" malgré que 50 pour 100 de son corps ait été brûlé, a souligné le Dr Daniel Cloutier. Il a toutefois refusé de divulguer son identité.

Un service funèbre privé a eu lieu à Chapais dimanche où 34 des victimes décédées ont été enterrées dans une fosse commune. Deux autres personnes ont été inhumées séparément à Chapais alors que les huit autres ont été mises en terre dans la région du Lac-Saint-Jean, à Val-d'Or et à Edmundston, au Nouveau-Brunswick.



Le Soleil, Raymond Lavoie

### Une "tempête" modeste

Un début janvier presque sans neige, personne ne se souvenait d'en avoir connu un. Il semble que certains automobilistes avaient oublié que la conduite sur neige pose des problèmes de prudence. La scène croquée par notre photographe sur le boulevard de la Capitale s'est répétée plusieurs fois, hier, alors que la région a connu sa première tempête de l'année. Pourtant, la "tempête" a été bien modeste: elle s'est limitée à une accumulation au sol de 6,5 centimètres de neige. Une tempête qui augure bien pour la nouvelle décennie.

## Le travail a...

(Suite de la première page)

te 49e parallèle, à la hauteur de Némiscau, jusqu'ici, à Chapais, seront invités à souscrire dans un fonds spécial pour les sinistrés.

A la scierie Barette-Chapais, compagnie qui emploie elle aussi quelques centaines de travailleurs, seul l'électricien Michel Bruno manquait à

l'appel, hier. Il a été brûlé au corps ainsi qu'aux mains. D'autres ont évidemment perdu des membres de leur famille mais ils sont revenus au travail hier.

## Deux cadres...

(Suite de la première page)

qués. Présentement, le salaire de ces employés est fixé par le conseil sur recommandation du gérant municipal.

Plusieurs cadres et chefs de services de la municipalité, qui ont travaillé ces derniers mois pour la reconnaissance de l'association, ont perdu des hausses de traitement en 1979. Ainsi, 11 cadres ont vu différer une partie de leur hausse de traitement. Jeudi le 20 décembre dernier, le conseil municipal accordait 8 pour 100 à ces 11 employés pour compenser le coût de la vie, puis quelques augmentations pour trois à six mois de l'an dernier, sauf à MM. Létourneau et Dussault qui

n'ont pas bénéficié d'augmentation salariale.

C'est le lendemain soir, le 21 décembre, que M. Casault se présentait pour offrir ses bons vœux aux employés; MM. Létourneau et Dussault se sont dit incapables dans ces circonstances de serrer la main du maire avec les résultats que l'on connaît maintenant. Rien de très bon pour les relations de travail à Charlesbourg en 1980, une année d'élections..!

## Contrat type imposé aux déménageurs

OTTAWA (PC) — L'Association des consommateurs du Canada a annoncé lundi que tous les gouvernements provinciaux avaient accepté d'adopter, d'ici le 1er avril, un règlement uniforme créant un contrat type de déménagement et de chargement pour les effets matériels.

Le but visé sera de protéger les consommateurs des déménageurs qui remettent des factures dépassant de beaucoup leur estimation initiale. Avec ce règlement, les déménageurs seront également responsables des pertes et dommages matériels.

Selon un porte-parole de l'ACC, les provinces qui sont responsables des règlements du camionnage ont accepté de nouvelles clauses après que celles-ci aient été approuvées, en novembre, par la Canadian Conference of Motor Transport Administrators. Cet organisme paritaire, composé de fonctionnaires et d'exploitants, contribue à coordonner les règlements dans ce secteur.

En vertu du contrat type, les déménageurs devront préciser la date de livraison et rembourser leurs clients pour les frais raisonnables de gîte et de couvert si la livraison des effets n'est pas faite à la date convenue.

L'ACC ajoute que des plaintes ont été reçues, surtout de l'Ouest, à propos des pratiques commerciales de certains déménageurs.

Le porte-parole n'a pu préciser si des provinces avaient déjà adopté ces nouveaux règlements qui doivent accorder la même protection pour les déménagements inter-provinciaux et à l'intérieur d'une province.

Au dépôt d'Hydro-Québec, à Chapais, Germain Lavoie n'a pu reprendre le travail à cause de brûlures qu'il s'est infligées lors du feu de mardi dernier. Par contre, son épouse est décédée lors de l'incendie.

### Au CLSC

Selon le directeur général du CLSC de Chapais, M. Jacques Lévesque, environ 35 blessés viennent à tous les jours soigner leurs brûlures. Plusieurs surnuméraires, surtout des infirmières, poursuivent leur travail.

M. Lévesque croit que d'ici à quelques jours, les services sociaux qu'offre le CLSC prendront le dessus sur les services de santé qui décroîtront graduellement. Déjà quelques travailleurs sociaux et des auxiliaires identifient les besoins des familles éprouvées afin de leur venir en aide.

A la polyvalente Le Filon, le directeur Jean-Marc Mathieu a dit au SOLEIL que les services techniques ont rapidement remis en ordre les locaux afin que les cours reprennent dès hier matin.

C'est à cet endroit qu'on a servi pendant les derniers jours des milliers de repas aux familles éprouvées. Deux anciens professeurs sont décédés lors du feu du club Opemiska. Il s'agit de M. Pierre Crépeault et de Mme Isabel-Trudel. M. Mathieu a dit que très peu d'étudiants ne se sont pas présentés hier matin, même si plusieurs d'entre eux étaient en deuil. A l'école primaire, M. Claude Fraser, un professeur suppléant, est décédé.

## Collision mortelle

TORONTO (PC) — Terry O'Toole et Tim Leclair, deux amis inséparables qui ont fréquenté la même université et qui ont chacun assisté au mariage de l'autre, ont tous deux perdu leur épouse dans le même accident.

Patricia O'Toole et Geraldine Leclair, toutes deux âgées de 30 ans, revenaient d'un concert quand leur automobile a été heurtée par derrière par une camionnette dont le conducteur était ivre. Sous l'impact du choc, la voiture des deux femmes a pris feu. Elles ont toutes deux été brûlées au point où leurs corps n'étaient plus identifiables.

## Syndicat

# La Belle Époque...



Élégante robe de mariée avec un décolleté 'fer à cheval', une taille empire et un corsage ainsi que les manches en dentelle. Au bas de la jupe, on retrouve une longue traîne ornée de rangs de dentelle échelonnés. Elle est de couleur blanche, faite d'un tissu 100% polyester. **240<sup>00</sup>**

Son chapeau est de style canotier, également blanc. **80<sup>00</sup>**

## C concours de la Mariée se terminant le 31 mai 1980

Grand prix de en achat de marchandises **1,000<sup>00</sup>**

Comment participer:

- Fiancées, lors de vos achats à notre Salon de la Mariée, 3e étage, Mail St-Roch, demandez vos coupons de participation afin de vous mériter la chance de gagner ce magnifique prix de \$1,000.
- Parents et amis, multipliez les chances de gagner à la fiancée de votre choix, en inscrivant son nom ainsi que son adresse à l'endos de toutes vos factures.
- Déposez-les dans les boîtes placées à cet effet dans chacun des trois magasins du Syndicat de Québec.

Salon de la Mariée, 3e étage, Mail St-Roch

## le mot du jour

### Délivrance

On n'emet pas un permis de construction, mais on délivre un permis de bâtir ou de construire. Emmettez au-delors, exprimer, mettre en circulation ou faire une émission de radio ou de télévision.

Pierre BELLEAU

### La Quotidienne

(Tirage de lundi)

5-4-4

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 9h30 à 19h30

Samedi: 9h00 à 13h00

RENSEIGNEMENTS

REDACTION

647-3233

647-3394

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

# VENTE



PLACE STE-FOY

# 33 1/3%

## DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE EN MAGASIN

Le plus grand spécialiste de vêtements pour enfants



PLACE STE-FOY  
653-9363